

Rapport de gestion	
Énoncés prospectifs	2
Indicateurs de performance financière clés	5
Résultats d'exploitation consolidés	6
Secteurs d'exploitation à présenter	15
Résultats sectoriels de Weston Foods	15
Résultats sectoriels de Loblaw	17
Situation de trésorerie et sources de financement	25
Flux de trésorerie	25
Situation de trésorerie	27
Composantes de la dette totale	29
Situation financière	31
Notation	32
Capital social	33
Arrangements hors bilan	34
Résultats d'exploitation trimestriels	35
Contrôle interne à l'égard de l'information financière	36
Risques d'entreprise et gestion des risques	37
Normes comptables	37
Perspectives	44
Mesures financières non conformes aux PCGR	45
Informations supplémentaires	55

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de George Weston limitée (« GWL » ou la « société ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2018 de la société et les notes y afférentes figurant aux pages 56 à 98 du présent rapport trimestriel, avec les états financiers consolidés annuels audités de la société et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel 2017 de la société. Le présent rapport de gestion doit également être lu en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs », à la page 2 du présent rapport trimestriel.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2018 de la société et les notes y afférentes ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou les « PCGR ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Weston Foods. La société détient également de la trésorerie, des placements à court terme, ainsi qu'une participation directe dans Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») d'environ 3,8 % (6,0 % en 2017). Loblaw compte trois secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail, Services financiers et Propriétés de Choix. Loblaw offre aux Canadiens des produits alimentaires, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile. Loblaw détient également une participation véritable d'environ 61,7 % dans Propriétés de Choix (82,5 % en 2017), qui possède, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerce de détail, d'immeubles industriels, d'immeubles à bureaux et d'immeubles résidentiels situés partout au Canada. Weston Foods est un chef de file des produits de boulangerie en Amérique du Nord qui offre des pains et petits pains au Canada, de même que des pains et petits pains surgelés et artisanaux ainsi que des gâteaux, des beignes, des tartes, des biscuits et autres produits partout au Canada et aux États-Unis.

Certaines charges et certains produits qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne tiennent pas compte de l'incidence de certains éléments et sont utilisées à l'interne aux fins d'analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation. Ces mesures financières non conformes aux PCGR permettent également d'évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de façon uniforme. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR de la société.

Un glossaire des termes et des ratios utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 162 du Rapport annuel 2017 de la société.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 30 juillet 2018.

Au deuxième trimestre de 2018, Propriétés de Choix a conclu l'acquisition de Canadian Real Estate Investment Trust (« CREIT »), comme il est décrit à la rubrique « Autres questions liées à Loblaw » sous « Résultats sectoriels de Loblaw » du présent rapport de gestion.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport trimestriel de la société, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont les augmentations du salaire minimum

et la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues et l'état et l'incidence des déploiements des systèmes de technologie de l'information (les « TI »). Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, aux rubriques « Résultats sectoriels de Loblaw », « Autres questions liées à Loblaw », « Situation de trésorerie et sources de financement », « Perspectives » et « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « maintenir », « réaliser », « accroître », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2018 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à l'augmentation du chiffre d'affaires et du volume des ventes, aux économies de coûts prévues et à l'efficacité sur le plan de l'exploitation, aux bénéfices associés aux initiatives stratégiques, aux augmentations prévues du salaire minimum et à l'incidence de la réforme du réseau de la santé. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » du Rapport annuel 2017 de la société et dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité d'assurer la gestion efficace du programme de fidélisation de Loblaw;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de mettre en œuvre l'initiative de commerce électronique de Loblaw ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société, y compris les augmentations du salaire minimum;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus, dont la croissance des produits, les économies de coûts ou les efficacités sur le plan de l'exploitation, devant découler des investissements de la société dans d'importantes initiatives qui appuient ses priorités stratégiques, y compris l'incapacité de Propriétés de Choix de réaliser les avantages prévus de l'acquisition de CREIT;
- les dénouements défavorables d'actions en justice et de démarches réglementaires et d'autres procédures connexes;

Rapport de gestion

- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement de la société et aux gammes de vêtements de Loblaw, de même que leur fidélisation, y compris les problèmes avec des fournisseurs, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des problèmes liés aux stocks désuets ou excédentaires et de contrôler les pertes;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession économique ou des fluctuations des taux d'inflation ou de déflation et des taux d'emploi et d'endettement des ménages, l'incertitude politique, les différends tarifaires, lesquels peuvent inclure l'imposition de nouvelles surtaxes, et les fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change ou des cours des dérivés ainsi que des marchandises;
- l'incapacité de la société d'élaborer et d'exécuter sa stratégie avec efficacité;
- l'incapacité de la société d'anticiper et de cerner les tendances et les préférences des consommateurs et du marché de la vente au détail, et de s'y adapter.

Cette liste des facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques d'exploitation et financiers et gestion des risques » de la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport trimestriel. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

INDICATEURS DE PERFORMANCE FINANCIÈRE CLÉS

La société s'est donné des indicateurs de performance financière clés pour mesurer l'atteinte de ses objectifs à court terme et à long terme. Certains de ces indicateurs de performance financière clés sont présentés ci-dessous :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates

	12 semaines closes les	
	16 juin 2018	17 juin 2017 ³⁾
Chiffre d'affaires	11 245 \$	11 436 \$
Résultat d'exploitation	589	640
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 073	1 038
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	9,5 %	9,1 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	38 \$	170 \$
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	28	160
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾	210	216
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,21 \$	1,23 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	1,63 \$	1,67 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	2 410 \$	2 651 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	601	916
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	213	543
Total de la dette	16 587	12 975
Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle ¹⁾	12,7 %	12,7 %
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle ¹⁾	11,5 %	12,6 %

Rapport de gestion

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	24 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	16 juin 2018	17 juin 2017 ³⁾			16 juin 2018	17 juin 2017 ³⁾		
Chiffre d'affaires	11 245 \$	11 436 \$	(191) \$	(1,7) %	21 989 \$	22 239 \$	(250) \$	(1,1) %
Résultat d'exploitation	589	640	(51)	(8,0) %	1 091	1 153	(62)	(5,4) %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 073	1 038	35	3,4 %	1 991	1 965	26	1,3 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	9,5 %	9,1 %			9,1 %	8,8 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles¹⁾	400 \$	385 \$	15 \$	3,9 %	800 \$	769 \$	31 \$	4,0 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	385	135	250	185,2 %	403	305	98	32,1 %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾	182	134	48	35,8 %	323	263	60	22,8 %
Impôt sur le résultat	126	140	(14)	(10,0) %	232	241	(9)	(3,7) %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ¹⁾	164	173	(9)	(5,2) %	299	319	(20)	(6,3) %
Montant ajusté du taux d'impôt ¹⁾	26,9 %	27,0 %			26,9 %	27,1 %		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	38 \$	170 \$	(132) \$	(77,6) %	228 \$	288 \$	(60) \$	(20,8) %
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	28	160	(132)	(82,5) %	208	268	(60)	(22,4) %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾	210	216	(6)	(2,8) %	388	400	(12)	(3,0) %
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,21 \$	1,23 \$	(1,02) \$	(82,9) %	1,61 \$	2,08 \$	(0,47) \$	(22,6) %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	1,63 \$	1,67 \$	(0,04) \$	(2,4) %	3,01 \$	3,10 \$	(0,09) \$	(2,9) %

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 119 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 (121 millions de dollars en 2017) et de 240 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (242 millions de dollars en 2017) comptabilisés par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix »), ainsi que d'un amortissement accéléré de 4 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (néant en 2017) comptabilisé par Weston Foods relativement aux charges de restructuration et autres charges connexes.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 28 millions de dollars (0,21 \$ par action ordinaire) au deuxième trimestre de 2018, en baisse de 132 millions de dollars (1,02 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Cette baisse tient compte de la diminution de 6 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 126 millions de dollars (0,98 \$ par action ordinaire), comme il est décrit ci-dessous.

- La diminution de 6 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation s'explique essentiellement par ce qui suit :
 - la performance négative sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Weston Foods;
 - la performance négative sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail de Loblaw; comme il a été annoncé précédemment, la performance devait être touchée négativement,

d'un exercice à l'autre, par les augmentations du salaire minimum, par la poursuite de la réforme du réseau de la santé et par la cession des activités de postes d'essence de Loblaw au troisième trimestre de 2017;

- l'incidence défavorable d'une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, comme il est décrit ci-dessous;

facteurs en partie contrebalancés par

- la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers de Loblaw.

Au deuxième trimestre de 2018, le secteur Propriétés de Choix de Loblaw a conclu l'acquisition de CREIT. L'acquisition de CREIT a eu une incidence négligeable sur le montant du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société au deuxième trimestre de 2018, comme il est décrit à la rubrique « Résultats sectoriels de Loblaw » du présent rapport de gestion.

- L'incidence défavorable nette de 126 millions de dollars (0,98 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie de 86 millions de dollars (0,68 \$ par action ordinaire);
 - l'incidence défavorable des coûts d'acquisition et autres coûts de 51 millions de dollars (0,39 \$ par action ordinaire) liés à l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix;
 - l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw de 15 millions de dollars (0,12 \$ par action ordinaire);facteurs en partie contrebalancés par
 - la conversion de monnaies étrangères de 14 millions de dollars (0,12 \$ par action ordinaire);
 - l'ajustement de la juste valeur des dérivés de 6 millions de dollars (0,05 \$ par action ordinaire);
 - l'incidence favorable de 4 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire) de la reprise sur les provisions liée au programme de carte Loblaw.
- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société tient également compte de l'apport positif de l'augmentation de la participation de la société dans Loblaw découlant des rachats d'actions de Loblaw aux fins d'annulation.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ s'est établi à 210 millions de dollars (1,63 \$ par action ordinaire) au deuxième trimestre de 2018, en baisse de 6 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ a également bénéficié de l'apport positif de l'augmentation de la participation de la société dans Loblaw (0,09 \$ par action ordinaire). Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾, normalisé pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence de Loblaw, est resté relativement inchangé (augmentation de 0,01 \$ par action ordinaire, ou 0,6 %) comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017.

Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 208 millions de dollars (1,61 \$ par action ordinaire), en baisse de 60 millions de dollars (0,47 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Cette baisse tient compte de la diminution de 12 millions de dollars (0,09 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 48 millions de dollars (0,38 \$ par action ordinaire), comme il est décrit ci-dessous.

- La diminution de 12 millions de dollars (0,09 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation s'explique essentiellement par ce qui suit :
 - la performance négative sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Weston Foods;
 - la performance négative sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail de Loblaw; comme il a été annoncé précédemment, la performance devait être touchée négativement, d'un exercice à l'autre, par les augmentations du salaire minimum, par la poursuite de la réforme du

Rapport de gestion

réseau de la santé et par la cession des activités de postes d'essence de Loblaw au troisième trimestre de 2017;

- l'incidence défavorable d'une augmentation du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾, si l'on ne tient pas compte de l'acquisition de CREIT, comme il est décrit ci-dessous;
- l'incidence défavorable d'une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, comme il est décrit ci-dessous;

facteurs en partie contrebalancés par

- la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Propriétés de Choix de Loblaw, compte tenu de la consolidation et des éliminations, si l'on ne tient pas compte de l'acquisition de CREIT;
- la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers de Loblaw.

- L'incidence négative nette de 48 millions de dollars (0,38 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie de 62 millions de dollars (0,48 \$ par action ordinaire);
 - l'incidence défavorable des coûts d'acquisition et autres coûts de 55 millions de dollars (0,43 \$ par action ordinaire) liés à l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix;

facteurs en partie contrebalancés par

- l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw de 28 millions de dollars (0,22 \$ par action ordinaire);
- la conversion de monnaies étrangères de 28 millions de dollars (0,22 \$ par action ordinaire);
- l'ajustement de la juste valeur des dérivés de 20 millions de dollars (0,15 \$ par action ordinaire).

- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société tient également compte de l'apport positif de l'augmentation de la participation de la société dans Loblaw découlant des rachats d'actions de Loblaw aux fins d'annulation.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ s'est établi à 388 millions de dollars (3,01 \$ par action ordinaire) pour l'exercice à ce jour, en baisse de 12 millions de dollars (0,09 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ a également bénéficié de l'apport positif de l'augmentation de la participation de la société dans Loblaw (0,16 \$ par action ordinaire). Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾, normalisé pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence de Loblaw, a diminué d'environ 1 million de dollars, ou 0,3 % (incidence négligeable sur le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾).

Chiffre d'affaires

(en millions de dollars, sauf indication contraire)		12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	24 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
Pour les périodes closes aux dates indiquées		16 juin 2018	17 juin 2017 ³⁾			16 juin 2018	17 juin 2017 ³⁾		
Weston Foods		468 \$	509 \$	(41) \$	(8,1) %	985 \$	1 048 \$	(63) \$	(6,0) %
Loblaw		10 923 \$	11 080 \$	(157) \$	(1,4) %	21 290 \$	21 484 \$	(194) \$	(0,9) %
Intersectoriel		(146) \$	(153) \$			(286) \$	(293) \$		
Chiffres consolidés		11 245 \$	11 436 \$	(191) \$	(1,7) %	21 989 \$	22 239 \$	(250) \$	(1,1) %

Le chiffre d'affaires s'est établi à 11 245 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, en baisse de 191 millions de dollars, ou 1,7 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Chaque secteur d'exploitation à présenter a influé sur la diminution du chiffre d'affaires de la société de la façon suivante :

- Incidence négative de 0,3 % découlant du recul de 8,1 % du chiffre d'affaires de Weston Foods. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence négative d'environ 2,4 % de la conversion des monnaies étrangères. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence négative de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires a diminué de 5,7 % en raison essentiellement d'une baisse du volume des ventes, notamment la rationalisation des produits, et de l'incidence négative liée à la modification de la composition du chiffre d'affaires.
- Incidence négative de 1,4 % découlant de la diminution de 1,4 % du chiffre d'affaires de Loblaw attribuable essentiellement au secteur Vente au détail, en partie contrebalancé par le secteur Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, par suite de l'acquisition de CREIT. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a diminué de 271 millions de dollars, ou 2,5 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a diminué de 370 millions de dollars, ou 3,5 %. La diminution est attribuable essentiellement à l'incidence de 376 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence de Loblaw, en partie contrebalancée par la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,8 %, si l'on ne tient pas compte des activités de postes d'essence. L'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw a été légèrement inférieur à l'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments de 0,1 %, calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de Loblaw. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 1,7 %.

Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires s'est établi à 21 989 millions de dollars, en baisse de 250 millions de dollars, ou 1,1 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Chaque secteur d'exploitation à présenter a influé sur la diminution du chiffre d'affaires de la société de la façon suivante :

- Incidence négative de 0,3 % découlant du recul de 6,0 % du chiffre d'affaires de Weston Foods. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence défavorable d'environ 2,6 % de la conversion des monnaies étrangères. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires a diminué de 3,4 % en raison essentiellement d'une baisse du volume des ventes, notamment la rationalisation des produits, et de l'incidence négative liée à la modification de la composition du chiffre d'affaires.

Rapport de gestion

- Incidence négative de 0,8 % découlant de la diminution de 0,9 % du chiffre d'affaires de Loblaw attribuable essentiellement au secteur Vente au détail, en partie contrebalancé par le secteur Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, par suite de l'acquisition de CREIT et par le secteur Services financiers. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a diminué de 324 millions de dollars, ou 1,5 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a diminué de 481 millions de dollars, ou 2,3 %. La diminution est attribuable essentiellement à l'incidence de 720 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence de Loblaw, en partie contrebalancée par la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables et par une augmentation nette de la superficie en pieds carrés du secteur Vente au détail. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 1,3 %, si l'on ne tient pas compte des activités de postes d'essence, et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 2,7 %.

Résultat d'exploitation

(en millions de dollars, sauf indication contraire)		12 semaines closes les				24 semaines closes les			
Pour les périodes closes aux dates indiquées		16 juin 2018	17 juin 2017 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)	16 juin 2018	17 juin 2017 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)
Weston Foods		21 \$	24 \$	(3) \$	(12,5) %	31 \$	47 \$	(16) \$	(34,0) %
Loblaw		559 \$	625 \$	(66) \$	(10,6) %	1 037 \$	1 118 \$	(81) \$	(7,2) %
Intersectoriel		9 \$	(9) \$			23 \$	(12) \$		
Chiffres consolidés		589 \$	640 \$	(51) \$	(8,0) %	1 091 \$	1 153 \$	(62) \$	(5,4) %

Le résultat d'exploitation s'est établi à 589 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, en baisse de 51 millions de dollars, ou 8,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Cette diminution est attribuable à l'amélioration de 18 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, laquelle a été plus que contrebalancée par l'incidence défavorable nette de 69 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 18 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement aux facteurs suivants :
 - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Propriétés de Choix de Loblaw, compte tenu de la consolidation et des éliminations, attribuable à l'acquisition de CREIT;
 - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers de Loblaw;
 facteurs en partie contrebalancés par
 - la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Weston Foods;
 - la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail de Loblaw; comme il a été annoncé précédemment, il était prévu que la performance soit touchée négativement, d'un exercice à l'autre, par les augmentations du salaire minimum, par la poursuite de la réforme du réseau de la santé et par la cession des activités de postes d'essence de Loblaw au troisième trimestre de 2017.
- l'incidence défavorable nette de 69 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle principalement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable des coûts d'acquisition et autres coûts de 108 millions de dollars liés à l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix;
 facteur en partie contrebalancé par
 - la conversion des monnaies étrangères de 15 millions de dollars;
 - l'ajustement de la juste valeur des dérivés de 11 millions de dollars;
 - l'incidence favorable de 11 millions de dollars de la reprise sur les provisions liée au programme de carte Loblaw.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation s'est établi à 1 091 millions de dollars, en baisse de 62 millions de dollars, ou 5,4 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Cette baisse tient compte de la diminution de 3 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de l'incidence défavorable nette de 59 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- la diminution de 3 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement aux facteurs suivants :
 - la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Weston Foods;
 - la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail de Loblaw; comme il a été annoncé précédemment, il était prévu que la performance soit touchée négativement, d'un exercice à l'autre, par les augmentations du salaire minimum, par la poursuite de la réforme du réseau de la santé et par la cession des activités de postes d'essence de Loblaw au troisième trimestre de 2017;
 facteurs en partie contrebalancés par
 - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Propriétés de Choix de Loblaw, compte tenu de la consolidation et des éliminations, par suite de l'acquisition de CREIT;
 - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers de Loblaw.
- l'incidence défavorable nette de 59 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle principalement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable des coûts d'acquisition et autres coûts de 120 millions de dollars liés à l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix;
 - l'incidence défavorable de 19 millions de dollars de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks;
 - la variation de 10 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement de Loblaw;
 - les charges nettes défavorables de 8 millions de dollars liées au programme de carte Loblaw;
 facteurs en partie contrebalancés par
 - l'ajustement de la juste valeur des dérivés de 35 millions de dollars;
 - la conversion des monnaies étrangères de 32 millions de dollars;
 - l'incidence favorable de 20 millions de dollars des revenus qui ont découlé de la réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président, déduction faite de certains coûts engagés.

Rapport de gestion

Montant ajusté du BAIIA¹⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	24 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	16 juin 2018	17 juin 2017 ³⁾			16 juin 2018	17 juin 2017 ³⁾		
Weston Foods	48 \$	54 \$	(6) \$	(11,1) %	92 \$	115 \$	(23) \$	(20,0) %
Loblaw	1 025 \$	984 \$	41 \$	4,2 %	1 899 \$	1 850 \$	49 \$	2,6 %
Chiffres consolidés	1 073 \$	1 038 \$	35 \$	3,4 %	1 991 \$	1 965 \$	26 \$	1,3 %

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a augmenté de 35 millions de dollars, ou 3,4 %, au deuxième trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 1 073 millions de dollars. Chaque secteur d'exploitation à présenter a influé sur l'augmentation du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de la société de la façon suivante :

- Incidence négative de 0,6 % découlant de la diminution de 11,1 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Weston Foods attribuable à la diminution du chiffre d'affaires et à l'augmentation du coût des intrants et des coûts de distribution, en partie contrebalancées par des améliorations au chapitre de la productivité et par les avantages tirés du programme de transformation, déduction faite des coûts.
- Incidence positive de 4,0 % découlant de l'augmentation de 4,2 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw attribuable essentiellement au secteur Propriétés de Choix de Loblaw, compte tenu de la consolidation et des éliminations, par suite de l'acquisition de CREIT, et au secteur Services financiers de Loblaw, en partie contrebalancée par le secteur Vente au détail de Loblaw, qui rend compte de la cession des activités de postes d'essence de Loblaw de 20 millions de dollars. La diminution du montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail s'explique essentiellement par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail. Les augmentations du salaire minimum et la poursuite de la réforme du réseau de la santé ont eu une incidence négative, d'un exercice à l'autre, sur la performance du secteur Vente au détail au deuxième trimestre.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a augmenté de 26 millions de dollars, ou 1,3 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 1 991 millions de dollars. Chaque secteur d'exploitation à présenter a influé sur l'augmentation du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de la société de la façon suivante :

- Incidence négative de 1,2 % découlant de la diminution de 20,0 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Weston Foods attribuable à la diminution du chiffre d'affaires et à l'augmentation du coût des intrants et des coûts de distribution, en partie contrebalancées par des améliorations au chapitre de la productivité et par les avantages tirés du programme de transformation, déduction faite des coûts.
- Incidence positive de 2,5 % découlant de l'augmentation de 2,6 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw attribuable essentiellement au secteur Propriétés de Choix de Loblaw, compte tenu de la consolidation et des éliminations, par suite de l'acquisition de CREIT, et au secteur Services financiers de Loblaw, en partie contrebalancée par le secteur Vente au détail de Loblaw, qui rend compte de la cession des activités de postes d'essence de Loblaw de 30 millions de dollars. La diminution du montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail s'explique essentiellement par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail. Les augmentations du salaire minimum et la poursuite de la réforme du réseau de la santé ont eu une incidence négative, d'un exercice à l'autre, sur la performance du secteur Vente au détail.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes le		Variation (en \$)	Variation (en %)	24 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 juin 2018	17 juin 2017			16 juin 2018	17 juin 2017		
Weston Foods	28 \$	25 \$	3 \$	12,0 %	59 \$	49 \$	10 \$	20,4 %
Loblaw	372 \$	360 \$	12 \$	3,3 %	741 \$	720 \$	21 \$	2,9 %
Chiffres consolidés	400 \$	385 \$	15 \$	3,9 %	800 \$	769 \$	31 \$	4,0 %

Au deuxième trimestre de 2018, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 15 millions de dollars, ou 3,9 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 400 millions de dollars. Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 31 millions de dollars, ou 4,0 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 800 millions de dollars. Au deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 119 millions de dollars (121 millions de dollars en 2017) et de 240 millions de dollars (242 millions de dollars en 2017), respectivement, des immobilisations incorporelles dans le cadre de l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») et ils tiennent compte d'un amortissement accéléré de 4 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (néant en 2017) comptabilisé par Weston Foods. Si l'on ne tient pas compte de ces montants, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 17 millions de dollars et de 29 millions de dollars au deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour, respectivement, en raison de ce qui suit :

- une augmentation de l'amortissement lié à la consolidation des franchises de Loblaw;
- une augmentation des actifs liés aux TI de Loblaw;
- une augmentation de l'amortissement attribuable à des investissements dans les immobilisations de Weston Foods.

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

(en millions de dollars)	12 semaines closes le				24 semaines closes les							
Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 juin 2018	17 juin 2017	Variation (en \$)		Variation (en %)		16 juin 2018	17 juin 2017	Variation (en \$)		Variation (en %)	
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	385 \$	135 \$	250 \$	185,2	%		403 \$	305 \$	98 \$	32,1	%	
Ajouter : Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(180)	1	(181)	(18 100,0)	%		(99)	(23)	(76)	(330,4)	%	
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	(23)	(2)	(21)	(1 050,0)	%		19	(19)	38	200,0	%	
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾	182 \$	134 \$	48 \$	35,8	%		323 \$	263 \$	60 \$	22,8	%	

Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont augmenté de 250 millions de dollars, ou 185,2 %, comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 385 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018. L'augmentation reflète essentiellement l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la variation de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie et de la variation de l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw.

Rapport de gestion

Au deuxième trimestre de 2018, le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ s'est établi à 182 millions de dollars, en hausse de 48 millions de dollars, ou 35,8 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017, en raison essentiellement de la hausse des charges d'intérêts du secteur Propriétés de Choix de Loblaw qui a découlé de l'émission de nouvelles débentures non garanties de premier rang et de l'augmentation des distributions qui a découlé de l'émission de nouvelles parts de fiducie en faveur d'anciens porteurs de parts de CREIT dans le cadre de la contrepartie d'acquisition et de l'augmentation des charges d'intérêts sur la dette prise en charge dans le cadre de l'acquisition de CREIT, en partie contrebalancées par le remboursement anticipé de la débenture non garantie de premier rang de série A.

Pour l'exercice à ce jour, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont augmenté de 98 millions de dollars, ou 32,1 %, comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 403 millions de dollars. L'augmentation reflète essentiellement l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la variation de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie, en partie contrebalancée par la variation de l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ s'est établi à 323 millions de dollars, en hausse de 60 millions de dollars, ou 22,8 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017, en raison essentiellement de :

- l'augmentation des charges d'intérêts du secteur Propriétés de Choix de Loblaw qui a découlé de l'émission de nouvelles débentures non garanties de premier rang et l'augmentation des distributions liée à l'émission de nouvelles parts de fiducie en faveur d'anciens porteurs de parts de CREIT dans le cadre de la contrepartie d'acquisition, ainsi que la prime liée au remboursement anticipé de la débenture non garantie de premier rang de série A;
- la hausse des charges d'intérêts du secteur Services financiers de Loblaw qui a découlé de l'augmentation des emprunts liés aux créances sur cartes de crédit;
- la hausse des charges d'intérêts du secteur Vente au détail de Loblaw attribuable à l'augmentation des taux d'intérêt sur la dette à taux variable.

Impôt sur le résultat

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes le				24 semaines closes les			
Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 juin 2018	17 juin 2017 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)	16 juin 2018	17 juin 2017 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)
Impôt sur le résultat	126 \$	140 \$	(14) \$	(10,0) %	232 \$	241 \$	(9) \$	(3,7) %
Ajouter : Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt ^{1), i)}	38	33	5	15,2 %	67	78	(11)	(14,1) %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ¹⁾	164 \$	173 \$	(9) \$	(5,2) %	299 \$	319 \$	(20) \$	(6,3) %
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	61,8 %	27,7 %			33,7 %	28,4 %		
Montant ajusté du taux d'impôt s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt ¹⁾	26,9 %	27,0 %			26,9 %	27,1 %		

i) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ qui figurent à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt¹⁾.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 61,8 % au deuxième trimestre de 2018, comparativement à 27,7 % au deuxième trimestre de 2017. L'augmentation du taux d'impôt effectif est principalement attribuable à l'incidence d'éléments non déductibles, notamment les coûts liés à l'acquisition de CREIT, et à l'augmentation de la tranche non déductible de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie.

Le montant ajusté du taux d'impôt¹⁾ s'est établi à 26,9 % au deuxième trimestre de 2018, comparativement à 27,0 % au deuxième trimestre de 2017. La diminution du montant ajusté du taux d'impôt¹⁾ est essentiellement attribuable à la diminution, promulguée au quatrième trimestre de 2017, du taux d'impôt des sociétés fédéral américain prévu par la loi, qui est passé de 35,0 % à 21,0 %, et à l'incidence de certains éléments non déductibles.

Pour l'exercice à ce jour, le taux d'impôt effectif s'est établi à 33,7 %, comparativement à 28,4 % pour la période correspondante de 2017. L'augmentation du taux d'impôt effectif est principalement attribuable à l'incidence d'éléments non déductibles, notamment les coûts liés à l'acquisition de CREIT, et à l'augmentation de la tranche non déductible de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du taux d'impôt¹⁾ s'est établi à 26,9 %, comparativement à 27,1 % pour la période correspondante de 2017. La diminution du montant ajusté du taux d'impôt¹⁾ est essentiellement attribuable à la diminution, promulguée au quatrième trimestre de 2017, du taux d'impôt des sociétés fédéral américain prévu par la loi, qui est passé de 35,0 % à 21,0 %, et à l'incidence de certains éléments non déductibles.

SECTEURS D'EXPLOITATION À PRÉSENTER

RÉSULTATS SECTORIELS DE WESTON FOODS

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	24 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	16 juin 2018	17 juin 2017			16 juin 2018	17 juin 2017		
Chiffre d'affaires	468 \$	509 \$	(41) \$	(8,1) %	985 \$	1 048 \$	(63) \$	(6,0) %
Résultat d'exploitation	21 \$	24 \$	(3) \$	(12,5) %	31 \$	47 \$	(16) \$	(34,0) %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	48 \$	54 \$	(6) \$	(11,1) %	92 \$	115 \$	(23) \$	(20,0) %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	10,3 %	10,6 %			9,3 %	11,0 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁱ⁾	28 \$	25 \$	3 \$	12,0 %	59 \$	49 \$	10 \$	20,4 %

- i) Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement accéléré de 4 millions de dollars comptabilisé au premier trimestre de 2018 à titre de charges de restructuration et autres charges connexes.

Chiffre d'affaires Au deuxième trimestre de 2018, le chiffre d'affaires de Weston Foods a diminué de 41 millions de dollars, ou 8,1 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 468 millions de dollars. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères d'environ 2,4 %. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires a diminué de 5,7 %, en raison essentiellement de la baisse du volume des ventes, notamment l'incidence de la rationalisation des produits, et de l'incidence négative liée à la modification de la composition du chiffre d'affaires.

Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires de Weston Foods a diminué de 63 millions de dollars, ou 6,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 985 millions de dollars. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères d'environ 2,6 %. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires a diminué de 3,4 %, en raison essentiellement de la baisse du volume des ventes, notamment l'incidence de la rationalisation des produits, et de l'incidence négative liée à la modification de la composition du chiffre d'affaires.

Rapport de gestion

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation de Weston Foods a diminué de 3 millions de dollars, ou 12,5 %, au deuxième trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 21 millions de dollars. Cette baisse découle principalement de la diminution de 9 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, en partie contrebalancée par l'incidence favorable nette de 6 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'ajustement de la juste valeur des dérivés de 6 millions de dollars;
 - l'incidence des charges de restructuration et autres charges connexes de 3 millions de dollars;
- facteurs en partie contrebalancés par
- l'incidence défavorable de 3 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, du produit net de réclamations d'assurance.

Pour l'exercice 2018 à ce jour, le résultat d'exploitation a diminué de 16 millions de dollars, ou 34,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 31 millions de dollars. Cette baisse découle principalement de la diminution de 29 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, en partie contrebalancée par l'incidence favorable nette de 13 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'ajustement de la juste valeur des dérivés de 19 millions de dollars;
- facteur en partie contrebalancé par
- l'incidence défavorable des charges de restructuration et autres charges connexes de 3 millions de dollars;
 - l'incidence défavorable de 3 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, du produit net de réclamations d'assurance.

Montant ajusté du BAIIA¹⁾ Au deuxième trimestre de 2018, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Weston Foods a diminué de 6 millions de dollars, ou 11,1 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 48 millions de dollars. La baisse est attribuable à la diminution du chiffre d'affaires et à l'augmentation du coût des intrants et des coûts de distribution, en partie contrebalancées par des améliorations au chapitre de la productivité et par les avantages tirés du programme de transformation, déduction faite des coûts.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a diminué de 23 millions de dollars, ou 20,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 92 millions de dollars. La baisse est attribuable à la diminution du chiffre d'affaires et à l'augmentation du coût des intrants et des coûts de distribution, en partie contrebalancées par des améliorations au chapitre de la productivité et par les avantages tirés du programme de transformation, déduction faite des coûts.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾ de Weston Foods a diminué pour s'établir à 10,3 % au deuxième trimestre de 2018 comparativement à 10,6 % pour la période correspondante de 2017. Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾ s'est établi à 9,3 % comparativement à 11,0 % pour la période correspondante de 2017. La diminution du montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾ au deuxième trimestre de 2018 et pour l'exercice à ce jour est essentiellement attribuable aux facteurs dont il est question ci-dessus.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Weston Foods se sont établis à 28 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et à 59 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse respectivement de 3 millions de dollars et de 10 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017. Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement accéléré de 4 millions de dollars comptabilisé au premier trimestre de 2018 et lié à la fermeture précédemment annoncée d'une installation de fabrication non rentable aux États-Unis. Si l'on ne tient pas compte de ce montant, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 6 millions de dollars pour l'exercice à ce jour en raison des investissements dans les immobilisations.

Autres questions liées à Weston Foods

Charges de restructuration et autres charges connexes Weston Foods évalue continuellement les mesures de compression des coûts et les initiatives stratégiques à l'égard de ses actifs de fabrication, de ses réseaux de distribution et de son infrastructure administrative dans le but de s'assurer que sa structure d'exploitation demeure à faibles coûts. Au deuxième trimestre de 2018 et pour l'exercice à ce jour, Weston Foods a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes de 2 millions de dollars (5 millions de dollars en 2017) et de 17 millions de dollars (14 millions de dollars en 2017), respectivement, qui découlaient principalement des charges de restructuration liées au programme de transformation et de la fermeture précédemment annoncée d'une installation de fabrication non rentable aux États-Unis, qui a été terminée au premier trimestre de 2018. Les charges de restructuration et autres charges connexes comptabilisées au deuxième trimestre de 2018 et pour l'exercice à ce jour comprennent des coûts de séparation et de sortie de 2 millions de dollars et de 13 millions de dollars, respectivement, et un amortissement accéléré de 4 millions de dollars pour l'exercice à ce jour.

RÉSULTATS SECTORIELS DE LOBLAW

(en millions de dollars, sauf indication contraire)		12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	24 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
Pour les périodes closes aux dates indiquées		16 juin 2018	17 juin 2017 ³⁾			16 juin 2018	17 juin 2017 ³⁾		
Chiffre d'affaires		10 923 \$	11 080 \$	(157) \$	(1,4) %	21 290 \$	21 484 \$	(194) \$	(0,9) %
Résultat d'exploitation		559 \$	625 \$	(66) \$	(10,6) %	1 037 \$	1 118 \$	(81) \$	(7,2) %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾		1 025 \$	984 \$	41 \$	4,2 %	1 899 \$	1 850 \$	49 \$	2,6 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾		9,4 %	8,9 %			8,9 %	8,6 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ¹⁾		372 \$	360 \$	12 \$	3,3 %	741 \$	720 \$	21 \$	2,9 %

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 119 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 (121 millions de dollars en 2017) et de 240 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (242 millions de dollars en 2017) lié aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Comme il a été annoncé précédemment, la performance financière de Loblaw a été touchée négativement, d'un exercice à l'autre, par les augmentations du salaire minimum et par la poursuite de la réforme du réseau de la santé. De plus, la cession des activités de postes d'essence de Loblaw au troisième trimestre de 2017 a eu une incidence négative, d'un exercice à l'autre, sur la performance financière.

De plus, le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation et le montant ajusté du BAIIA¹⁾ inscrits pour le deuxième trimestre de 2018 et l'exercice à ce jour rendent compte de l'incidence de l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix, comme il est décrit ci-dessous, et de la consolidation des franchises, comme il est mentionné à la rubrique « Autres questions liées à Loblaw ».

Au deuxième trimestre de 2018, Propriétés de Choix a conclu l'acquisition de CREIT. L'incidence de l'acquisition de CREIT sur les résultats consolidés a représenté une hausse des produits de 69 millions de dollars, une hausse du montant ajusté du BAIIA¹⁾ d'environ 48 millions de dollars et une augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières de 48 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018. L'acquisition a eu une incidence négligeable sur le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ au deuxième trimestre de 2018. D'un exercice à l'autre, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières tiennent compte d'un montant supplémentaire de 2 millions de dollars qui a été comptabilisé au premier trimestre de 2018.

Rapport de gestion

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires de Loblaw a diminué de 157 millions de dollars, ou 1,4 %, au deuxième trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 10 923 millions de dollars. Cette diminution découle essentiellement du secteur Vente au détail, en partie contrebalancé par Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, par suite de l'acquisition de CREIT. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a diminué de 271 millions de dollars, ou 2,5 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017, et il tient compte du chiffre d'affaires de 7 676 millions de dollars (7 988 millions de dollars en 2017) du secteur de l'alimentation au détail et de celui de 2 924 millions de dollars (2 883 millions de dollars en 2017) du secteur des pharmacies au détail.

Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a diminué de 370 millions de dollars, ou 3,5 %, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- l'incidence de la cession des activités de postes d'essence de 376 millions de dollars;
 - l'incidence de la poursuite de la réforme du réseau de la santé sur le secteur des pharmacies au détail;
- facteurs en partie contrebalancés par
- le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,8 % pour le trimestre si l'on ne tient pas compte des activités de postes d'essence. Si l'on tient compte des activités de postes d'essence, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,8 %. Le moment du congé de Pâques a eu une incidence négligeable sur la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail au deuxième trimestre de 2018. Au deuxième trimestre de 2017, le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail était resté relativement inchangé compte non tenu de l'incidence favorable du moment du congé de Pâques. L'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw a été légèrement inférieur à l'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments de 0,1 %, calculée selon l'IPC. L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de Loblaw;
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 1,7 %, et il tient compte de l'augmentation de 0,3 % du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et de l'augmentation de 3,0 % du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin;
 - au cours des 12 derniers mois, 16 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 23 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de la superficie en pieds carrés du secteur Vente au détail de 0,1 million de pieds carrés, ou 0,1 %.

Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires de Loblaw a diminué de 194 millions de dollars, ou 0,9 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 21 290 millions de dollars, en raison essentiellement du secteur Vente au détail, en partie contrebalancé par Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, par suite de l'acquisition de CREIT, et par le secteur Services financiers. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a diminué de 324 millions de dollars, ou 1,5 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017, et il tient compte du chiffre d'affaires de 14 947 millions de dollars (15 423 millions de dollars en 2017) du secteur de l'alimentation au détail et de celui de 5 808 millions de dollars (5 656 millions de dollars en 2017) du secteur des pharmacies au détail. La diminution découle essentiellement de l'incidence de 720 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence.

Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 1,3 %, si l'on ne tient pas compte des activités de postes d'essence. Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 2,7 %, et il tient compte de l'augmentation de 1,9 % des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et de l'augmentation de 3,4 % du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin.

Les échanges de cartes Loblaw se sont traduits par la remise aux clients de produits gratuits d'une valeur d'environ 36 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 53 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, montants pour lesquels une provision avait été comptabilisée au quatrième trimestre de 2017. Ces échanges n'ont pas eu d'incidence favorable sur le chiffre d'affaires ou la performance financière de Loblaw, et la direction de Loblaw n'estime pas qu'ils ont eu une incidence importante sur le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation de Loblaw a diminué de 66 millions de dollars, ou 10,6 %, au deuxième trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 559 millions de dollars. Cette baisse tient compte de l'amélioration de 27 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, laquelle a été plus que contrebalancée par l'incidence défavorable nette de 93 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de certains éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 27 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation attribuable essentiellement à Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, par suite de l'acquisition de CREIT, et au secteur Services financiers. L'amélioration a été en partie contrebalancée par le secteur Vente au détail, qui a subi l'incidence défavorable de la cession des activités de postes d'essence. Les augmentations du salaire minimum et la poursuite de la réforme du réseau de la santé ont eu une incidence négative, d'un exercice à l'autre, sur la performance du secteur Vente au détail au deuxième trimestre. La diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation reflète également l'apport positif, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises au cours du deuxième trimestre de 2018;
- l'incidence défavorable nette de 93 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de certains éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
 - l'incidence de 108 millions de dollars des coûts d'acquisition et autres coûts liés à l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix;
 - la variation de 10 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement; facteurs en partie contrebalancés par
 - l'incidence de 11 millions de dollars de la reprise sur les provisions liée au programme de carte Loblaw;
 - l'ajustement de la juste valeur des dérivés de 5 millions de dollars;
 - l'incidence favorable de 3 millions de dollars des revenus qui ont découlé de la réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président, déduction faite de certains coûts engagés.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation de Loblaw a diminué de 81 millions de dollars, ou 7,2 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 1 037 millions de dollars. Cette baisse tient compte de l'amélioration de 26 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, laquelle a été plus que contrebalancée par l'incidence défavorable nette de 107 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de certains éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 26 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation attribuable essentiellement à Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, par suite de l'acquisition de CREIT, et au secteur Services financiers. L'amélioration a été en partie contrebalancée par le secteur Vente au détail, qui a subi l'incidence défavorable de la cession des activités de postes d'essence. Les augmentations du salaire minimum et la poursuite de la réforme du réseau de la santé et l'apport positif, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises au cours du premier trimestre de 2018 ont eu une incidence négative, d'un exercice à l'autre, sur la performance du secteur Vente au détail;

Rapport de gestion

- l'incidence défavorable nette de 107 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de certains éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
 - l'incidence de 120 millions de dollars des coûts d'acquisition et autres coûts liés à l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix;
 - l'incidence de 19 millions de dollars de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks;
 - la variation de 10 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement; facteurs en partie contrebalancés par
 - l'incidence favorable de 20 millions de dollars des revenus qui ont découlé de la réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président, déduction faite de certains coûts engagés;
 - l'ajustement de la juste valeur des dérivés de 16 millions de dollars;
 - les achats de rentes et rachats de régimes de retraite de 6 millions de dollars à l'exercice précédent.

Montant ajusté du BAIIA¹⁾ Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw s'est établi à 1 025 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, en hausse de 41 millions de dollars, ou 4,2 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Cette augmentation découle essentiellement de Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, par suite de l'acquisition de CREIT, et du secteur Services financiers, en partie contrebalancés par le secteur Vente au détail. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail a diminué de 19 millions de dollars, en raison de l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail. La diminution du montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail reflète l'incidence défavorable d'environ 20 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence de Loblaw et l'apport positif de 13 millions de dollars de la consolidation des franchises.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 29,5 %, en hausse de 140 points de base comparativement à celle inscrite à la période correspondante de 2017. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, la marge brute du secteur Vente au détail a diminué de 7 millions de dollars. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 27,9 %, en hausse de 90 points de base comparativement à celle inscrite au deuxième trimestre de 2017. L'augmentation de la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail découle essentiellement de l'incidence favorable d'environ 70 points de base de la cession des activités de postes d'essence. Le secteur de l'alimentation au détail a eu une incidence positive sur les marges et la réforme du réseau de la santé a eu une incidence négative sur les marges.
- Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail se sont établis à 20,9 %, soit une augmentation défavorable de 140 points de base comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2017. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail ont augmenté de 25 millions de dollars et les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, se sont établis à 19,3 %, soit une augmentation défavorable de 90 points de base comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2017, attribuable essentiellement à ce qui suit :
 - l'incidence défavorable d'environ 60 points de base de la cession des activités de postes d'essence;
 - la hausse des coûts liés aux magasins attribuable aux augmentations du salaire minimum;
 - l'incidence défavorable des cours de change;facteurs en partie contrebalancés par
 - les mesures de réduction des coûts annoncées précédemment.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw tient compte d'une augmentation de 50 millions de dollars du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, attribuable essentiellement à l'apport des immeubles de placement compris dans l'acquisition de CREIT, ainsi qu'à l'accroissement du portefeuille qui a découlé d'autres acquisitions et de l'aménagement d'immeubles, ainsi qu'à l'augmentation des loyers de base et des recouvrements de charges d'exploitation d'immeubles existants, et d'une augmentation de 10 millions de dollars du montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers attribuable essentiellement à l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des commissions d'interchange découlant d'une diminution, dans l'ensemble du secteur, des taux d'interchange imposés aux émetteurs de cartes de Mastercard International Incorporated^{MD} (« Mastercard^{MD} ») à la première moitié de l'exercice 2017 et à l'augmentation des créances sur cartes de crédit.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw s'est établi à 1 899 millions de dollars, en hausse de 49 millions de dollars, ou 2,6 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017, en raison essentiellement de Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, qui reflète l'apport positif de l'acquisition de CREIT, et du secteur Services financiers, en partie contrebalancés par le secteur Vente au détail. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail a diminué de 38 millions de dollars, en raison de l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une hausse de la marge brute du secteur Vente au détail. La diminution du montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail reflète l'incidence défavorable d'environ 30 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence de Loblaw et l'apport positif de 13 millions de dollars de la consolidation des franchises.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 29,4 %, en hausse de 120 points de base comparativement à celle inscrite à la période correspondante de 2017. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, la marge brute du secteur Vente au détail a augmenté de 23 millions de dollars. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 27,9 %, en hausse de 80 points de base comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2017. L'augmentation de la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail découle essentiellement de l'incidence favorable d'environ 80 points de base de la cession des activités de postes d'essence. Le secteur de l'alimentation au détail a eu une incidence positive sur les marges et la réforme du réseau de la santé a eu une incidence négative sur les marges.
- Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail se sont établis à 21,2 %, soit une augmentation défavorable de 130 points de base comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2017. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail ont augmenté de 74 millions de dollars et les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, se sont établis à 19,7 %, soit une augmentation défavorable de 90 points de base comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2017, attribuable essentiellement à ce qui suit :
 - l'incidence défavorable d'environ 60 points de base de la cession des activités de postes d'essence;
 - la hausse des coûts liés aux magasins attribuable aux augmentations du salaire minimum et au lancement du programme *PC Optimum*;
 - l'incidence défavorable des cours de change;
 facteurs en partie contrebalancés par
 - les mesures de réduction des coûts annoncées précédemment.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw tient compte d'une augmentation de 61 millions de dollars du montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, attribuable essentiellement à l'apport des immeubles de placement compris dans l'acquisition de CREIT, ainsi qu'à l'accroissement du portefeuille qui a découlé d'autres acquisitions et de l'aménagement d'immeubles, ainsi qu'à l'augmentation des loyers de base et des recouvrements de charges d'exploitation d'immeubles existants, et d'une augmentation de 26 millions de dollars du montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers

Rapport de gestion

attribuable essentiellement à l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des commissions d'interchange découlant d'une diminution, dans l'ensemble du secteur, des taux d'interchange imposés aux émetteurs de cartes de MasterCard^{MD} à la première moitié de l'exercice 2017 et à l'augmentation des créances sur cartes de crédit.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de Loblaw ont augmenté de 12 millions de dollars, ou 3,3 %, au deuxième trimestre de 2018 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 372 millions de dollars, en raison principalement de la consolidation des franchises et d'une augmentation des actifs liés aux TI.

Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de Loblaw ont augmenté de 21 millions de dollars, ou 2,9 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 741 millions de dollars, en raison principalement de la consolidation des franchises et d'une augmentation des actifs liés aux TI.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'incidence d'un amortissement de 119 millions de dollars des immobilisations incorporelles au deuxième trimestre de 2018 (121 millions de dollars en 2017) et d'un amortissement de 240 millions de dollars des immobilisations incorporelles pour l'exercice à ce jour (242 millions de dollars en 2017) liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Autres questions liées à Loblaw

Consolidation des franchises Le réseau de Loblaw compte plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. À la clôture du deuxième trimestre de 2018, 352 de ces magasins avaient été consolidés aux fins comptables aux termes d'un nouveau contrat de franchise simplifié (le « contrat de franchise ») qui est entré en vigueur en 2015.

Loblaw convertira les franchises restantes au contrat de franchise à l'expiration de leur contrat actuellement en vigueur, après quoi toutes les franchises auront été consolidées. Le tableau qui suit présente le nombre de franchises consolidées au deuxième trimestre de 2018 et pour l'exercice à ce jour, ainsi que l'incidence totale de la consolidation des franchises dont rendent compte les résultats consolidés de la société :

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	16 juin 2018	17 juin 2017	16 juin 2018	17 juin 2017
Nombre de magasins franchisés consolidés à l'ouverture de la période	331	225	310	200
Ajouter : Nombre net de magasins franchisés consolidés pendant la période	21	16	42	41
Nombre de magasins franchisés consolidés à la clôture de la période	352	241	352	241
Chiffre d'affaires	254 \$	155 \$	453 \$	296 \$
Résultat d'exploitation	12	2	7	—
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	25	12	32	19
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	13	10	25	19
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	12	3	7	2

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société n'est pas touché de manière importante par le résultat d'exploitation présenté dans le tableau ci-dessus, puisque le bénéfice connexe découle surtout des participations ne donnant pas le contrôle.

Loblaw s'attend²⁾ à ce que les nouvelles franchises consolidées et les franchises actuellement consolidées donnent lieu à des produits d'environ 1 000 millions de dollars, à un montant ajusté du BAIIA¹⁾ d'environ 80 millions de dollars, à des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles d'environ 60 millions de dollars et à un bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle d'environ 22 millions de dollars pour l'exercice 2018.

Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président Au troisième trimestre de 2017, la Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») a conclu une entente visant à mettre fin à sa relation d'affaires avec une grande banque à charte canadienne, qui représentait les services bancaires aux particuliers offerts sous la marque *Services financiers le Choix du Président*. Par suite de cette entente, la Banque PC a reçu un paiement d'environ 44 millions de dollars, déduction faite de certains coûts engagés, dont une tranche de 20 millions de dollars a été comptabilisée à la première moitié de l'exercice 2018 (dont 3 millions de dollars inscrits au deuxième trimestre de 2018) et une tranche de 24 millions de dollars a été comptabilisée en 2017.

La Banque PC poursuivra l'exploitation du programme MasterCard PC^{MD} et les clients accumuleront des points PC Optimum. La Banque PC demeure engagée à offrir des produits de paiement à ses clients et continue d'améliorer ses services de cartes de crédit et son programme de fidélisation.

Acquisition d'immeubles de placement Au deuxième trimestre de 2018, en plus de l'acquisition de CREIT, Propriétés de Choix a acquis un immeuble de placement auprès de vendeurs tiers pour un prix d'achat global de 2 millions de dollars, à l'exclusion des coûts d'acquisition, dont la totalité a été réglée en trésorerie.

Acquisition de Canadian Real Estate Investment Trust par Propriétés de Choix Le 4 mai 2018, Propriétés de Choix a acquis tous les actifs et repris la totalité des passifs de CREIT, y compris la dette en cours, en contrepartie d'un montant total de 3 708 millions de dollars. La contrepartie s'est composée d'un montant en trésorerie de 1 652 millions de dollars et de l'émission de 182 836 481 parts de fiducie.

En prévision de l'acquisition, Propriétés de Choix a obtenu une nouvelle facilité de crédit renouvelable engagée de 1 500 millions de dollars. En parallèle avec la clôture de l'acquisition de CREIT, Propriétés de Choix a remboursé et annulé ses facilités de crédit existantes avant l'acquisition ainsi que celles acquises de CREIT.

De plus, en parallèle avec la conclusion de l'acquisition, Loblaw, qui est le porteur de parts détenant le contrôle de Propriétés de Choix, a converti la totalité de ses parts de catégorie C de société en commandite en circulation d'une valeur nominale de 925 millions de dollars en parts de catégorie B de société en commandite de Choice Properties Limited Partnership. Propriétés de Choix a émis 70 881 226 parts de catégorie B de société en commandite en faveur de Loblaw au moment de la conversion, et l'insuffisance d'environ 99 millions de dollars a été payée en trésorerie. Dans le cadre de cette conversion, la société a comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat sur les gains en capital d'environ 4 millions de dollars dans le surplus d'apport et 4 millions de dollars dans la participation ne donnant pas le contrôle.

La partie en trésorerie de l'acquisition ainsi que les autres transactions liées à CREIT ont été financées comme suit :

- un produit de 1 300 millions de dollars tiré de l'émission de débentures non garanties de premier rang de séries K et L;
- un montant de 800 millions de dollars a été obtenu au moyen de deux facilités de crédit à terme non garanties, dont une tranche de 175 millions de dollars est exigible dans quatre ans et une tranche de 625 millions de dollars est exigible dans cinq ans.

Rapport de gestion

Le calcul provisoire du prix d'achat est fondé sur les meilleures estimations de la juste valeur faites par la direction. Le montant réel attribué à certains actifs nets identifiables pourrait varier une fois le calcul définitif établi. La répartition provisoire du prix d'achat à la date d'acquisition se présente comme suit :

(en millions de dollars)	Au 4 mai 2018
Actifs nets acquis	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 \$
Créances et autres actifs	45
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir	204
Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	683
Immeubles de placement	4 730
Immobilisations incorporelles	30
Goodwill	381
Fournisseurs et autres passifs	(171)
Dette à long terme	(1 841)
Passifs d'impôt différé	(381)
Total des actifs nets acquis	3 708 \$

Propriétés de Choix a un an pour établir de manière définitive la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris.

Le goodwill est généré lors de la consolidation de Propriétés de Choix et est attribuable à l'impôt différé comptabilisé au titre des différences temporaires représentant l'écart entre la juste valeur des immeubles de placement acquis et leur valeur fiscale respective pour la participation véritable de la société dans Propriétés de Choix. Le goodwill découlant de cette acquisition n'est pas déductible à des fins fiscales. La direction a provisoirement attribué le goodwill au secteur Loblaw aux fins du test de dépréciation.

Depuis le début de l'exercice jusqu'au 16 juin 2018, Loblaw, par l'intermédiaire de Propriétés de Choix, a engagé des coûts liés à l'acquisition de CREIT totalisant 120 millions de dollars qui ont été comptabilisés dans les frais de vente et charges générales et administratives. Une tranche de 108 millions de dollars de ce montant a été comptabilisée au cours du deuxième trimestre de 2018.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2018 comprennent des produits d'environ 69 millions de dollars et un résultat d'exploitation d'environ 48 millions de dollars liés à CREIT pour la période écoulée depuis la date de son acquisition, exclusion faite de l'incidence des coûts de transaction liés à l'acquisition et de tout ajustement de la juste valeur des immeubles de placement acquis.

Pour l'exercice à ce jour, sur une base pro forma, l'incidence de l'acquisition de CREIT sur les produits et le bénéfice net de Propriétés de Choix pour la première moitié de l'exercice 2018 se serait élevée à environ 210 millions de dollars et 75 millions de dollars, respectivement, exclusion faite de l'incidence des coûts de transaction liés à l'acquisition et de tout ajustement de la juste valeur des immeubles de placement acquis. Cette information pro forma tient compte de l'incidence du calcul provisoire du prix d'achat comme si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2018.

Le tableau qui suit présente les répercussions de l'acquisition de CREIT sur les résultats consolidés de la société au deuxième trimestre de 2018 :

	Période de 12 semaines close le 16 juin 2018
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	
Produits	69 \$
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	48
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾	48
Montant ajusté du bénéfice disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾	—
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	—

Pour l'exercice à ce jour, sur une base pro forma, l'incidence de l'acquisition de CREIT sur les produits et le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société pour la première moitié de l'exercice 2018 se serait élevée à environ 207 millions de dollars et 5 millions de dollars, respectivement, exclusion faite de l'incidence au cours du trimestre des coûts de transaction liés à l'acquisition et de tout ajustement de la juste valeur des immeubles de placement acquis. Cette information pro forma tient compte de l'incidence du calcul provisoire du prix d'achat comme si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2018.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars)	12 semaines closes les			24 semaines closes les		
Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 juin 2018	17 juin 2017	Variation	16 juin 2018	17 juin 2017	Variation
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 575 \$	1 324 \$	251 \$	2 034 \$	1 560 \$	474 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	601	916	(315)	1 059	1 300	(241)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(532)	(374)	(158)	(1 903)	(511)	(1 392)
(Sorties) entrées nettes liées aux activités de financement	(159)	(337)	178	294	(821)	1 115
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2	(3)	5	3	(2)	5
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 487 \$	1 526 \$	(39) \$	1 487 \$	1 526 \$	(39) \$

Entrées nettes liées aux activités d'exploitation Les entrées nettes ont diminué de 315 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, en raison essentiellement de ce qui suit :

- variation négative des éléments hors trésorerie du fonds de roulement;
- une diminution des soldes des provisions;
- une diminution du bénéfice en trésorerie;
- une augmentation de l'impôt sur le résultat payé.

Pour l'exercice 2018 à ce jour, les entrées nettes ont diminué de 241 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2017, en raison essentiellement de ce qui suit :

- variation négative des éléments hors trésorerie du fonds de roulement;
 - une diminution des soldes des provisions;
 - une diminution du bénéfice en trésorerie;
- facteurs en partie contrebalancés par
- une diminution de l'impôt sur le résultat payé.

Rapport de gestion

Sorties nettes liées aux activités d'investissement Les sorties nettes ont augmenté de 158 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2017 pour s'établir à 532 millions de dollars, en raison de la trésorerie versée dans le cadre de l'acquisition de CREIT, en partie contrebalancée par la diminution des dépôts de garantie.

Pour l'exercice à ce jour, les sorties nettes liées aux activités d'investissement ont augmenté de 1 392 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 1 903 millions de dollars. L'augmentation des sorties nettes enregistrée au cours du trimestre est attribuable à la trésorerie versée dans le cadre de l'acquisition de CREIT et à une diminution des dépôts de garantie. Pour l'exercice à ce jour, les sorties nettes reflètent essentiellement la trésorerie versée dans le cadre de l'acquisition de CREIT.

Le tableau suivant résume les dépenses d'investissement de la société pour chaque secteur d'exploitation à présenter :

(en millions de dollars) Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les			24 semaines closes les		
	16 juin 2018	17 juin 2017	Variation	16 juin 2018	17 juin 2017	Variation
Weston Foods	38 \$	33 \$	5 \$	60 \$	66 \$	(6) \$
Loblaw	246	254	(8)	468	408	60
Total des dépenses d'investissement	284 \$	287 \$	(3) \$	528 \$	474 \$	54 \$

(Sorties) entrées nettes liées aux activités de financement Les sorties nettes liées aux activités de financement ont diminué de 178 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2017 pour s'établir à 159 millions de dollars, en raison de l'augmentation des émissions nettes de titres de créance à long terme de Loblaw réalisées en majeure partie dans le cadre de l'acquisition de CREIT, en partie contrebalancée par une diminution de la dette bancaire et par l'augmentation du nombre d'actions ordinaires de Loblaw rachetées.

Pour l'exercice à ce jour, les activités de financement se sont soldées par des entrées nettes de 294 millions de dollars, en hausse de 1 115 millions de dollars comparativement au montant inscrit pour la période correspondante de 2017. La hausse des entrées nettes liées aux activités de financement enregistrée pour l'exercice à ce jour s'explique par l'augmentation des émissions nettes de titres de créance à long terme de Loblaw réalisées en majeure partie dans le cadre de l'acquisition de CREIT, en partie contrebalancée par l'augmentation du nombre d'actions ordinaires de Loblaw rachetées et le moment du versement des dividendes.

Les opérations importantes touchant la dette à long terme de la société sont décrites à la rubrique « Composantes de la dette totale » du présent rapport de gestion.

Flux de trésorerie disponibles¹⁾

(en millions de dollars) Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les			24 semaines closes les		
	16 juin 2018	17 juin 2017	Variation	16 juin 2018	17 juin 2017	Variation
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	601 \$	916 \$	(315) \$	1 059 \$	1 300 \$	(241) \$
Moins : Intérêts payés	104	86	18	283	257	26
Acquisitions d'immobilisations corporelles	210	207	3	368	340	28
Entrées d'immobilisations incorporelles	74	80	(6)	160	134	26
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	213 \$	543 \$	(330) \$	248 \$	569 \$	(321) \$

Au deuxième trimestre de 2018, les flux de trésorerie disponibles¹⁾ ont diminué de 330 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2017 pour s'établir à 213 millions de dollars. Cette diminution des flux de trésorerie disponibles¹⁾ découle essentiellement de la diminution des entrées nettes liées aux activités d'exploitation et de la hausse des intérêts payés.

Pour l'exercice à ce jour, les flux de trésorerie disponibles¹⁾ ont diminué de 321 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 248 millions de dollars. Cette diminution des flux de trésorerie disponibles¹⁾ découle essentiellement de la diminution des entrées nettes liées aux activités d'exploitation et de l'augmentation des dépenses d'investissement et de la hausse des intérêts payés.

SITUATION DE TRÉSORERIE

La société (à l'exclusion de Loblaw) s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. La société (à l'exclusion de Loblaw) n'entrevoit pas de difficulté à obtenir du financement pour s'acquitter de ses obligations à long terme.

Loblaw s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. Le secteur Services financiers prévoit obtenir du financement à long terme aux fins de la croissance de son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets et de certificats de placement garanti (« CPG ») de *Fiducie cartes de crédit Eagle*^{MD} (« *Eagle* »). Propriétés de Choix prévoit obtenir du financement à long terme, en vue de l'acquisition de propriétés, essentiellement en émettant des titres de capitaux propres et des débentures non garanties.

Voir la rubrique « Flux de trésorerie » du présent rapport de gestion pour un complément d'information.

Total de la dette Le tableau qui suit présente le total de la dette sur laquelle la direction exerce un suivi :

(en millions de dollars)	16 juin 2018	Aux	
		17 juin 2017	31 déc. 2017
Dette bancaire	248 \$	320 \$	110 \$
Dette à court terme	1 230	1 156	1 258
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	2 623	581	1 635
Dette à long terme	12 918	11 253	10 457
Certains autres passifs	43	33	41
Juste valeur des dérivés financiers liés aux éléments de la dette dont il est question ci-dessus	(475)	(368)	(435)
Total de la dette	16 587 \$	12 975 \$	13 066 \$

La direction vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux d'un profil d'entreprise doté de notations élevées. La société (à l'exclusion de Loblaw) détient un montant important de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme et, par conséquent, elle surveille ses niveaux d'endettement sur la base du montant net de sa dette. La société (à l'exclusion de Loblaw) a une dette totale de 1 080 millions de dollars (1 143 millions de dollars au 17 juin 2017 et 1 098 millions de dollars au 31 décembre 2017) ainsi qu'une trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme de 770 millions de dollars (891 millions de dollars au 17 juin 2017 et 803 millions de dollars au 31 décembre 2017), donnant lieu à une dette nette de 310 millions de dollars (dette nette de 252 millions de dollars au 17 juin 2017 et dette nette de 295 millions de dollars au 31 décembre 2017).

Rapport de gestion

La direction de Loblaw se concentre sur la gestion de sa structure du capital pour chacun de ses secteurs d'exploitation, de manière à s'assurer que leur structure du capital convienne au domaine dans lequel chaque secteur exerce ses activités.

- Loblaw vise à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. Loblaw suit de près le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle, mesure qui lui permet d'évaluer le niveau d'endettement. À la clôture du deuxième trimestre de 2018, le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ sur une base annuelle du secteur Vente au détail de Loblaw a diminué comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2017, en raison essentiellement de la diminution de la dette du secteur Vente au détail. Par ailleurs, il est demeuré inchangé comparativement à celui inscrit à la clôture de l'exercice 2017.
- Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières.
- Propriétés de Choix vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux de fiducies de placement immobilier (« FPI ») dont les notations sont élevées. Propriétés de Choix suit de près les paramètres pertinents au secteur des FPI, ce qui inclut de cibler un ratio de la dette sur le total des actifs approprié. Dans le cadre de l'acquisition de CREIT, Propriétés de Choix a conclu des débentures non garanties de premier rang d'un montant de 1,3 milliard de dollars au premier trimestre de 2018 et a obtenu un montant de 800 millions de dollars au moyen de deux facilités de crédit à terme non garanties au deuxième trimestre de 2018.

Clauses restrictives et exigences réglementaires La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives à la clôture du deuxième trimestre de 2018 et les ont respectées tout au long de la première moitié de l'exercice 2018. La Banque PC et Propriétés de Choix respectaient toutes les exigences réglementaires applicables à la clôture du deuxième trimestre de 2018 et les ont respectées tout au long du deuxième trimestre.

Prospectus préalable de base simplifié Au premier trimestre de 2018, Propriétés de Choix a déposé un prospectus préalable de base simplifié qui permet l'émission éventuelle d'au plus 2 milliards de dollars de parts de fiducie et de titres de créances, ou toute combinaison des deux, sur 25 mois. Dans le cadre de ce prospectus, Propriétés de Choix a émis 650 millions de dollars de débentures non garanties de premier rang.

Au premier trimestre de 2018, GWL a déposé un prospectus préalable de base simplifié qui permet l'émission d'au plus 1 milliard de dollars de titres de créance de premier rang, de titres de créance subordonnés ou d'actions privilégiées, ou toute combinaison de ceux-ci, sur 25 mois.

COMPOSANTES DE LA DETTE TOTALE

Débetures et billets à moyen terme Le tableau qui suit présente un résumé des débetures et des billets à moyen terme émis ou pris en charge au cours des périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	12 semaines closes le	24 semaines closes le
			16 juin 2018	16 juin 2018
			Montant en capital	Montant en capital
Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix				
– Série I ⁱ⁾	3,01 %	21 mars 2022	— \$	300 \$
– Série J ⁱ⁾	3,55 %	10 janvier 2025	—	350
– Série K ⁱⁱ⁾	3,56 %	9 septembre 2024	—	550
– Série L ⁱⁱ⁾	4,18 %	8 mars 2028	—	750
– Série A-C ⁱⁱⁱ⁾	3,68 %	24 juillet 2018	125	125
– Série B-C ⁱⁱⁱ⁾	4,32 %	15 janvier 2021	100	100
– Série C-C ⁱⁱⁱ⁾	2,56 %	30 novembre 2019	100	100
– Série D-C ⁱⁱⁱ⁾	2,95 %	18 janvier 2023	125	125
Total des débetures et des billets à moyen terme émis			450 \$	2 400 \$

- i) Les placements ont été effectués conformément au prospectus préalable de base simplifié de Propriétés de Choix déposé au premier trimestre de 2018.
ii) Le produit net tiré de l'émission des débetures de série K et de série L était entiercé dans le cadre du financement de l'acquisition de CREIT. Au deuxième trimestre de 2018, la société a conclu l'acquisition de CREIT et le produit a été libéré de l'entiercement.
iii) Prises en charge par Loblaw dans le cadre de l'acquisition de CREIT.

Aucun billet à moyen terme n'a été émis au cours des périodes correspondantes de 2017.

Le tableau qui suit présente un résumé des débetures et des billets à moyen terme remboursés au cours des périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
			16 juin 2018	17 juin 2017	16 juin 2018	17 juin 2017
			Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital
Billets de Shoppers Drug Mart	2,36 %	24 mai 2018	275 \$	— \$	275 \$	— \$
Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix						
– Série A	3,55 %	5 juillet 2018 ⁱ⁾	—	—	400	—
– Série 6	3,00 %	20 avril 2017 ⁱⁱ⁾	—	—	—	200
Total des débetures et des billets à moyen terme remboursés			275 \$	— \$	675 \$	200 \$

- i) Rachetées le 12 février 2018.
ii) Rachetées le 23 janvier 2017.

Rapport de gestion

Facilités de crédit à terme non garanties Au deuxième trimestre de 2018, Propriétés de Choix a obtenu un montant de 800 millions de dollars au moyen de deux facilités de crédit à terme non garanties, soit un emprunt à terme non garanti de 4 ans de 175 millions de dollars accordé par un consortium de prêteurs arrivant à échéance le 4 mai 2022 et un emprunt à terme non garanti de 5 ans de 625 millions de dollars accordé par un consortium de prêteurs arrivant à échéance le 4 mai 2023. Les emprunts à terme portent intérêt à des taux variables correspondant soit au taux préférentiel majoré de 0,45 %, soit au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 %. Les taux s'appliquant à ces emprunts sont conditionnels au maintien par Propriétés de Choix de la notation de BBB que lui ont accordée DBRS et S&P.

Facilités de crédit engagées Les composantes des lignes de crédit engagées disponibles se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	Date d'échéance	16 juin 2018		Aux 17 juin 2017		31 déc. 2017	
		Crédit disponible	Prélevé	Crédit disponible	Prélevé	Crédit disponible	Prélevé
Facilité de crédit engagée de Loblaw	10 juin 2021	1 000 \$	— \$	1 000 \$	— \$	1 000 \$	— \$
Facilité de crédit bilatérale engagée de Propriétés de Choix	21 décembre 2018	—	—	250	250	250	250
Facilité de crédit engagée de Propriétés de Choix conclue avec un consortium	5 juillet 2022	—	—	500	214	500	311
Facilité de crédit engagée de Propriétés de Choix conclue avec un consortium	4 mai 2023	1 500	182	—	—	—	—
Total des lignes de crédit engagées		2 500 \$	182 \$	1 750 \$	464 \$	1 750 \$	561 \$

À la première moitié de l'exercice 2018, Propriétés de Choix a remboursé et annulé la facilité de crédit bilatérale engagée de 250 millions de dollars et la facilité de crédit engagée conclue avec un consortium de 500 millions de dollars.

Au deuxième trimestre de 2018, Propriétés de Choix a conclu avec un consortium une nouvelle facilité de crédit renouvelable engagée non garantie de premier rang de 1,5 milliard de dollars qui arrive à échéance le 4 mai 2023. La facilité de crédit porte intérêt à des taux variables correspondant soit au taux préférentiel majoré de 0,45 %, soit au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 %. Les taux s'appliquant à cette facilité de crédit sont conditionnels au maintien par Propriétés de Choix de la notation de BBB que lui ont accordée DBRS et S&P.

Fiducies de titrisation indépendantes Loblaw, par l'intermédiaire de la Banque PC, participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Eagle* et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le tableau qui suit présente un résumé des montants titrisés auprès de fiducies de titrisation indépendantes :

(en millions de dollars)	16 juin 2018	Aux	
		17 juin 2017	31 déc. 2017
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès d' <i>Eagle</i>	900 \$	650 \$	900 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	590	560	640
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	1 490 \$	1 210 \$	1 540 \$

Après la clôture du deuxième trimestre de 2018, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 250 millions de dollars qui arrivent à échéance le 17 juillet 2023 et portent intérêt à un taux moyen pondéré de 3,10 %. En lien avec cette émission, des contrats à terme sur obligations de 250 millions de dollars ont été réglés après la clôture du trimestre, ce qui a entraîné une perte liée à la juste valeur de 1 million de dollars et un taux d'intérêt effectif net de 3,15 % sur les billets d'*Eagle* émis.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours, et elle se conformait à cette exigence à la clôture du deuxième trimestre de 2018 et s'y est conformée tout au long de la première moitié de l'exercice 2018.

Fiducies de financement indépendantes À la clôture du deuxième trimestre de 2018, les fiducies de financement indépendantes avaient prélevé 549 millions de dollars (555 millions de dollars au 17 juin 2017 et 551 millions de dollars au 31 décembre 2017) sur la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes. Loblaw accorde un rehaussement de crédit sous forme de lettre de garantie de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 17 juin 2017 et au 31 décembre 2017) en faveur des fiducies de financement indépendantes correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % au 17 juin 2017 et au 31 décembre 2017) du capital des prêts en cours.

SITUATION FINANCIÈRE

	16 juin 2018	Aux	
		17 juin 2017	31 déc. 2017
Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle ¹⁾	12,7 %	12,7 %	12,8 %
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle ¹⁾	11,5 %	12,6 %	12,9 %

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle¹⁾ était resté inchangé à la clôture du deuxième trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit à la clôture du deuxième trimestre de 2017, et il avait légèrement diminué par rapport à celui inscrit à la clôture de l'exercice 2017.

Rapport de gestion

Le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle¹⁾ avait diminué à la clôture du deuxième trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit à la clôture du deuxième trimestre de 2017 et à la clôture de l'exercice 2017, en raison essentiellement de l'augmentation de la dette à long terme et du bénéfice de Loblaw, en partie contrebalancée par les rachats d'actions de Loblaw aux fins d'annulation.

NOTATION

Après la clôture du deuxième trimestre de 2018, Standard & Poor's a confirmé les notations et les perspectives attribuées à GWL et à Loblaw.

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de GWL :

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB	s. o.
Autres billets et débiteures	BBB	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées	Pfd-3	Stable	P-3 (élevé)	s. o.

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de Loblaw :

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB	s. o.
Autres billets et débiteures	BBB	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	Pfd-3	Stable	P-3 (élevé)	s. o.

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de Propriétés de Choix :

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Débiteures non garanties de premier rang	BBB	Stable	BBB	s. o.

CAPITAL SOCIAL

Capital social ordinaire Le tableau qui suit résume l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

	12 semaines closes les				24 semaines closes les			
	16 juin 2018		17 juin 2017		16 juin 2018		17 juin 2017	
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	127 956 198	226 \$	127 903 707	195 \$	127 905 581	221 \$	127 898 582	195 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	48 053	4	15 125	1	100 298	9	20 250	1
Rachetées et annulées	—	—	—	—	(1 628)	—	—	—
Émises et en circulation à la clôture de la période	128 004 251	230 \$	127 918 832	196 \$	128 004 251	230 \$	127 918 832	196 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(134 128)	—	(264 296)	—	(228 803)	—	(266 999)	—
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	4 332	—	95 530	—	99 007	—	98 233	—
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(129 796)	—	(168 766)	—	(129 796)	—	(168 766)	—
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	127 874 455	230 \$	127 750 066	196 \$	127 874 455	230 \$	127 750 066	196 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie	127 838 376		127 732 859		127 776 173		127 683 476	

Programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Aux deuxièmes trimestres de 2018 et de 2017, aucune activité liée au programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités n'a été enregistrée.

Au deuxième trimestre de 2018, GWL a renouvelé son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire d'autres systèmes de négociation visant un nombre maximal de 6 398 134 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % de ses actions ordinaires en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, les achats doivent s'effectuer au cours du marché en vigueur de ces actions. Au 16 juin 2018, la société n'avait racheté aucune action ordinaire dans le cadre de son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur.

Rapport de gestion

Dividendes Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	16 juin 2018	17 juin 2017	16 juin 2018	17 juin 2017
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :				
Ordinaire	0,490 \$	0,455 \$	0,945 \$	0,895 \$
Privilégiée :				
Série I	0,3625 \$	0,3625 \$	0,7250 \$	0,7250 \$
Série III	0,3250 \$	0,3250 \$	0,6500 \$	0,6500 \$
Série IV	0,3250 \$	0,3250 \$	0,6500 \$	0,6500 \$
Série V	0,296875 \$	0,296875 \$	0,593750 \$	0,593750 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V ont été payés le 1^{er} juillet 2018. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I ont été payés le 15 juin 2018.

Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés après la clôture du deuxième trimestre de 2018 :

(en dollars)	
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :	
– Ordinaire	0,49 \$
– Privilégiée :	
Série I	0,3625 \$
Série III	0,3250 \$
Série IV	0,3250 \$
Série V	0,296875 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V seront payés le 1^{er} octobre 2018. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I sont payables le 15 septembre 2018.

Au moment où un dividende est déclaré, GWL fait état sur son site Web (www.weston.ca) de la désignation des dividendes admissibles et non admissibles conformément à la position administrative de l'Agence du revenu du Canada.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté aux arrangements hors bilan de la société au cours du deuxième trimestre de 2018. Voir la rubrique 7.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel 2017 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

La clôture de l'exercice de la société est le 31 décembre. Les activités sont présentées selon un exercice qui se termine le samedi le plus rapproché du 31 décembre. Par conséquent, l'exercice de la société compte habituellement 52 semaines, mais compte 53 semaines tous les cinq ou six ans. Chacun des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016 comptait 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Lorsqu'un exercice compte 53 semaines, le quatrième trimestre comporte 13 semaines.

Le tableau qui suit présente un résumé des principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour chacun des huit derniers trimestres.

Principales informations trimestrielles

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
	2018 (12 semaines)	2017 ³⁾ (12 semaines)	2018 (12 semaines)	2017 ³⁾ (12 semaines)	2017 ³⁾ (12 semaines)	2016 (12 semaines)	2017 ³⁾ (16 semaines)	2016 (16 semaines)
Chiffre d'affaires	11 245 \$	11 436 \$	10 744 \$	10 803 \$	11 402 \$	11 519 \$	14 648 \$	14 605 \$
Résultat d'exploitation	589	640	502	513	164	491	1 244	782
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 073	1 038	918	927	1 065	1 027	1 307	1 242
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁱ⁾	400	385	400	384	407	392	509	497
Bénéfice net	78	365	378	242	78	231	904	487
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	38	170	190	118	44	92	434	268
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	28	160	180	108	34	82	420	254
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) – de base	0,22 \$	1,25 \$	1,41 \$	0,85 \$	0,27 \$	0,64 \$	3,29 \$	1,99 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) – dilué	0,21 \$	1,23 \$	1,40 \$	0,84 \$	0,27 \$	0,64 \$	3,25 \$	1,97 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	1,63 \$	1,67 \$	1,38 \$	1,43 \$	1,76 \$	1,59 \$	2,14 \$	2,06 \$
(Diminution) augmentation du chiffre d'affaires de Weston Foods	(8,1) %	2,6 %	(4,1) %	(4,1) %	(1,9) %	1,9 %	(0,7) %	3,7 %
(Diminution) augmentation du chiffre d'affaires de Weston Foods, compte non tenu de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères	(5,7) %	0,2 %	(1,5) %	(1,6) %	0,9 %	2,1 %	1,0 %	3,7 %
Inflation (déflation) nationale trimestrielle moyenne du prix des aliments (évaluée par l'IPC)	0,1 %	(1,4) %	1,2 %	(3,9) %	1,0 %	(2,3) %	0,3 %	0,2 %
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	0,8 %	1,2 %	1,9 %	(1,2) %	0,5 %	1,1 %	1,4 %	0,8 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	1,7 %	3,7 %	3,7 %	0,9 %	3,6 %	3,4 %	3,3 %	2,8 %

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix comptabilisé par Loblaw et d'un amortissement accéléré comptabilisé par Weston Foods relativement aux charges de restructuration et autres charges connexes.

Rapport de gestion

Incidence des tendances et du caractère saisonnier sur les résultats trimestriels Les facteurs importants présentés ci-dessous ont influé sur les résultats consolidés des huit derniers trimestres : les cours de change, le caractère saisonnier des activités et le calendrier des jours fériés. L'incidence du caractère saisonnier des activités de Weston Foods est plus importante aux troisième et quatrième trimestres et l'est moins au premier trimestre. L'incidence du caractère saisonnier des activités de Loblaw est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action

ordinaire Le bénéfice net trimestriel consolidé disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire des huit derniers trimestres ont été touchés par les facteurs suivants :

- la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de chacun des secteurs d'exploitation à présenter de la société;
 - la cession des activités de postes d'essence de Loblaw au troisième trimestre de 2017;
 - les synergies nettes liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix par Loblaw;
 - l'incidence du plan de fermeture de magasins de Loblaw;
 - l'incidence positive des rachats d'actions ordinaires de Loblaw aux fins d'annulation;
 - l'incidence de certains éléments d'ajustement dont il est question à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion, notamment ce qui suit :
 - l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix;
 - les charges de restructuration et autres charges connexes;
 - le programme *PC Optimum*;
 - les pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises;
 - la variation de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie;
 - le programme de carte Loblaw;
 - les coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes;
 - l'incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks;
- facteurs en partie contrebalancés par
- le profit sur la cession des activités de postes d'essence de Loblaw;
 - la modification du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi;
 - la réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président de Loblaw;
 - la variation de l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux IFRS.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôles, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au deuxième trimestre de 2018 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, à l'exception de ce qui suit :

Comme le permettent les dispositions du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, la direction, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, a limité le champ d'application de sa conception des contrôles et des procédures de communication de l'information de la société ainsi que du contrôle interne à l'égard de l'information financière en vue d'exclure les contrôles, les politiques et les procédures de CREIT. Propriétés de Choix a acquis les actifs et repris les passifs de CREIT et de ses filiales le 4 mai 2018.

L'apport de CREIT aux états financiers consolidés de la société pour le trimestre clos le 17 juin 2018 a représenté environ 0,6 % des produits, environ 8,1 % du résultat d'exploitation, compte non tenu de l'incidence au cours du trimestre des coûts de transaction liés à l'acquisition et de tout ajustement de la juste valeur des immeubles de placement acquis, et environ 95 % des immeubles de placements. CREIT a eu un effet négligeable sur le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société au cours du deuxième trimestre de 2018.

La limitation du champ d'application est fondée essentiellement sur le temps que nécessite l'évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière de CREIT d'une manière conforme aux autres activités de la société. L'évaluation de l'efficacité de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière de CREIT devrait être terminée d'ici au premier trimestre de 2019. Pour plus de précisions sur l'acquisition de CREIT, voir la rubrique « Résultats sectoriels de Loblaw », et la note 3, « Acquisitions d'entreprises », afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour le deuxième trimestre de 2018.

RISQUES D'ENTREPRISE ET GESTION DES RISQUES

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel 2017 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel 2017 ainsi que la notice annuelle 2017 de la société peuvent être consultés au www.sedar.com. Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés, compte tenu de l'acquisition de CREIT.

NORMES COMPTABLES

Normes comptables adoptées en 2018

Le 1^{er} janvier 2018, la société a mis en œuvre l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (l'« IFRS 15 »), et l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), conformément à la Norme comptable internationale 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. Les incidences de la mise en œuvre de l'IFRS 15 et de l'IFRS 9 sur les états financiers consolidés résumés de la société sont décrites ci-dessous.

IFRS 15 En 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires* (l'« IAS 18 »), l'IAS 11, *Contrats de construction*, et les interprétations connexes. L'IFRS 15 prévoit un cadre général pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, sauf les contrats qui entrent dans le champ d'application des normes comptables portant sur les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. L'IFRS 15 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société a adopté la norme le 1^{er} janvier 2018 et a appliqué les exigences de manière rétrospective, l'effet cumulé de l'application initiale étant comptabilisé dans les résultats non distribués à l'ouverture au 1^{er} janvier 2017 et les périodes comparatives étant retraitées. L'IFRS 15 permet l'application d'exemptions et de mesures de simplification. La société a eu recours à la mesure de simplification, qui ne nécessite pas le

Rapport de gestion

retraitement des contrats qui ont commencé et pris fin au cours de la même période de présentation de l'information financière annuelle avant le 31 décembre 2017, ou qui ont été complétés au 1^{er} janvier 2017.

La mise en œuvre de l'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence importante sur les flux de produits tirés des secteurs de Weston Foods ou de Loblaw, y compris sur les contrats de franchise de Loblaw conclus avec des magasins non consolidés. L'IFRS 15 a eu une incidence sur la répartition des produits qui sont différés en raison de programmes de récompenses axés sur la fidélisation de la clientèle de Loblaw. Aux termes de l'IAS 18 et de ses interprétations connexes, les produits ont été attribués aux récompenses axées sur la fidélisation de la clientèle selon la méthode de la juste valeur résiduelle. Selon cette méthode, une partie de la contrepartie correspondant à la juste valeur des points a été répartie entre les récompenses axées sur la fidélisation de la clientèle et différée jusqu'à ce que les points soient finalement échangés. La contrepartie résiduelle a été attribuée aux biens et services vendus et comptabilisée à titre de produits. Aux termes de l'IFRS 15, la contrepartie sera répartie entre les récompenses axées sur la fidélisation de la clientèle et les biens et les services sur lesquels ces récompenses ont été gagnées, en fonction de leurs prix de vente autonomes relatifs. Selon cette approche de la juste valeur relative, le montant affecté aux points des programmes et comptabilisé à titre de produits différés sera, en moyenne, inférieur aux montants répartis selon la méthode de la juste valeur résiduelle. La majeure partie des points constituant le passif au titre de la fidélisation de Loblaw, qui représente un passif lié à un contrat, devraient être échangés et comptabilisés dans les produits dans les 12 mois suivant l'émission.

En outre, au quatrième trimestre de 2017, aux termes de l'IAS 18 et de ses interprétations connexes, Loblaw a comptabilisé une charge de 189 millions de dollars liée à la réévaluation du passif existant au titre de la fidélisation découlant des points non utilisés afin de tenir compte du taux d'échange prévu plus élevé aux termes du nouveau programme *PC Optimum*. Aux termes de l'IFRS 15, selon l'approche de la juste valeur relative, cette réévaluation du passif au titre de la fidélisation a diminué de 24 millions de dollars, ce qui a entraîné une charge avant impôt sur le résultat de 165 millions de dollars.

L'incidence de ces modifications sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2017 et au 31 décembre 2017 se présente comme suit :

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars)	Au 1 ^{er} janvier 2017	Au 31 décembre 2017
Passif au titre de la fidélisation	(43) \$	(64) \$
Impôt sur le résultat à payer	12	11
Passifs d'impôt différé	—	7
Capitaux propres	31	46

L'incidence de cette modification sur la période présentée à titre comparatif au 17 juin 2017 et pour les périodes de 12 semaines et de 24 semaines closes à cette date se présente comme suit :

Bilans consolidés résumés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars)	Au 17 juin 2017
Passif au titre de la fidélisation	(47) \$
Impôt sur le résultat à payer	13
Capitaux propres	34

État consolidé résumé des résultats

Augmentation (diminution) (en millions de dollars)	12 semaines closes les 17 juin 2017	24 semaines closes le 17 juin 2017
Produits	1 \$	4 \$
Impôt sur le résultat	—	1

La mise en œuvre de l'IFRS 15 a eu une incidence négligeable sur le résultat par action des périodes comparatives.

L'incidence trimestrielle et annuelle de cette modification en 2017 se présente comme suit :

Sommaire de l'état consolidé résumé trimestriel des résultats

Augmentation (diminution) (en millions de dollars)	25 mars 2017 (12 semaines)	17 juin 2017 (12 semaines)	7 octobre 2017 (16 semaines)	31 décembre 2017 (12 semaines)	31 décembre 2017 (52 semaines)
Produits	3 \$	1 \$	— \$	(7) \$	(3) \$
Frais de vente et charges générales et administratives	—	—	—	(24)	(24)
Impôt sur le résultat	1	—	—	5	6
Bénéfice net	2	1	—	12	15

IFRS 9 En 2014, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* (l'« IAS 39 »), et ses interprétations connexes. L'IFRS 9 comporte des directives révisées sur le classement et l'évaluation des actifs financiers, y compris la dépréciation et l'application d'un nouveau modèle général de comptabilité de couverture. L'IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La société a adopté les nouvelles exigences de classement et d'évaluation, de dépréciation et de couverture générale le 31 décembre 2017 en appliquant les exigences de classement et d'évaluation, y compris de dépréciation, de manière rétrospective, les effets cumulés de l'application initiale étant comptabilisés dans les résultats non distribués à l'ouverture au 31 décembre 2017, sans retraitement des périodes comparatives. La société a également appliqué les modifications connexes de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*.

Classement et évaluation L'IFRS 9 renferme une nouvelle approche relative au classement et à l'évaluation des actifs financiers qui reflète le modèle économique suivi pour la gestion des actifs et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie. Les actifs financiers sont classés et évalués en fonction des catégories suivantes : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. Les passifs financiers sont classés et évalués en fonction de deux catégories : au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Aux termes de l'IFRS 9, les dérivés incorporés dans des contrats dont l'hôte est un actif financier en vertu de la norme ne sont jamais divisés, mais l'instrument financier hybride est considéré dans son ensemble aux fins du classement.

Rapport de gestion

Le tableau qui suit présente un sommaire des incidences de l'adoption de l'IFRS 9 sur le classement. L'adoption des nouvelles exigences de classement aux termes de l'IFRS 9 n'a pas fait varier considérablement l'évaluation de la valeur comptable des actifs et passifs financiers, à l'exception des créances sur cartes de crédit, comme il est indiqué ci-dessous.

Actif/passif	Classement aux termes de l'IAS 39	Classement aux termes de l'IFRS 9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾	Coût amorti
Placements à court terme	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾	Coût amorti
Créances	Prêts et créances	Coût amorti
Créances sur cartes de crédit	Prêts et créances	Coût amorti
Dépôts de garantie	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾	À la juste valeur par le biais du résultat net
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés	Prêts et créances	Coût amorti
Certains autres actifs ⁱⁱ⁾	Prêts et créances	Coût amorti/à la juste valeur par le biais du résultat net
Certains placements à long terme	Disponibles à la vente	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Dette bancaire	Autres passifs	Coût amorti
Fournisseurs et autres passifs	Autres passifs	Coût amorti
Dette à court terme	Autres passifs	Coût amorti
Dette à long terme	Autres passifs	Coût amorti
Passif lié aux parts de fiducie	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱⁱⁱ⁾	À la juste valeur par le biais du résultat net
Certains autres passifs	Autres passifs	Coût amorti
Dérivés	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱⁱⁱ⁾	À la juste valeur par le biais du résultat net

i) Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

ii) Les prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir sont inclus dans la catégorie « Certains autres actifs ». Ces actifs sont classés soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais du résultat net.

iii) Instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale, sauf si la société relève des changements à son modèle économique dans la gestion des actifs financiers.

Dépréciation L'IFRS 9 remplace le modèle des « pertes subies » figurant dans l'IAS 39 par un modèle prospectif des « pertes de crédit attendues ». L'application du modèle des pertes de crédit attendues nécessite le recours à un jugement considérable, notamment la prise en compte de l'incidence des changements dans les facteurs économiques sur les pertes de crédit attendues, lesquelles seront déterminées sur une base pondérée en fonction de leur probabilité. Le nouveau modèle de dépréciation s'applique à chaque date de clôture aux actifs financiers évalués au coût amorti ou à ceux évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, sauf pour les placements dans des instruments de capitaux propres.

L'IFRS 9 présente une approche en trois étapes pour comptabiliser les pertes de crédit attendues, laquelle devrait refléter la hausse du risque de crédit d'un instrument financier. La société applique le modèle des pertes de crédit attendues pour évaluer la dépréciation de ses actifs financiers chaque date de clôture. Loblaw, par l'intermédiaire de la Banque PC, comptabilise en fonction du modèle des pertes de crédit attendues les corrections de valeur pour pertes sur créances sur cartes de crédit, lesquelles sont évaluées au coût amorti. Les créances sur cartes de crédit sont soumises collectivement à un test de dépréciation par l'application de l'approche en trois étapes dans l'évaluation de leur dépréciation, comme il est décrit ci-dessous.

- L'étape 1 comprend tous les instruments financiers dont le risque de crédit ne s'est pas considérablement accru depuis la comptabilisation initiale ou qui présentent un faible risque de crédit à la date de clôture. La Banque PC est tenue de comptabiliser la dépréciation des instruments financiers de l'étape 1 selon les pertes attendues sur la durée de vie attendue de l'instrument découlant d'événements générateurs de pertes qui pourraient survenir durant les 12 mois suivant la date de clôture.
- L'étape 2 comprend tous les instruments financiers dont le risque de crédit s'est considérablement accru depuis la comptabilisation initiale, mais qui ne présentent pas d'indication objective d'un événement générateur de pertes de crédit. Pour les instruments financiers de l'étape 2, la dépréciation est comptabilisée selon les pertes attendues sur la durée de vie attendue de l'instrument découlant d'événements générateurs de pertes qui pourraient survenir sur la durée de vie attendue. La Banque PC est tenue de comptabiliser les pertes de crédit attendues sur la durée de vie pour les instruments financiers de l'étape 2.
- L'étape 3 comprend tous les instruments financiers qui présentent une indication objective de dépréciation à la date de clôture. La Banque PC est tenue de comptabiliser la dépréciation selon les pertes de crédit attendues sur la durée de vie pour tous les instruments financiers de l'étape 3.

À chaque étape du modèle de dépréciation, la perte de valeur est établie en fonction de la probabilité de défaut, de la perte en cas de défaut et des expositions en cas de défaut attendues sur les expositions aux montants utilisés et non utilisés sur les créances sur cartes de crédit, actualisées selon un taux de rendement du portefeuille moyen. L'application du modèle des pertes de crédit attendues nécessite que la Banque PC se base sur les jugements, hypothèses et estimations importants qui suivent :

- les changements dans l'évaluation de la dépréciation entre les trois étapes du modèle des pertes de crédit attendues, selon l'évaluation de la hausse du risque de crédit associé aux créances sur cartes de crédit. L'évaluation des changements dans le risque de crédit inclut des facteurs qualitatifs et quantitatifs propres aux comptes, tels que l'historique des pertes de crédit et les cotes de solvabilité externes;
- les seuils de hausse considérable du risque de crédit fondés sur les changements de probabilité en cas de défaut sur la durée de vie attendue de l'instrument par rapport à la comptabilisation initiale;
- les prévisions de la conjoncture économique à venir.

Le modèle des pertes de crédit attendues a eu une incidence considérable sur la dépréciation des créances sur cartes de crédit de la Banque PC. La société a révisé certaines données du modèle des pertes de crédit attendues depuis la mise en œuvre de l'IFRS 9 au premier trimestre de 2018 et a appliqué de manière rétrospective l'incidence de ces révisions, sans que cela n'ait d'incidence sur le bénéfice du premier trimestre de 2018. Par suite des modifications, l'incidence cumulative du modèle des pertes de crédit attendues sur la dépréciation des créances sur cartes de crédit au 1^{er} janvier 2018 se présentait comme suit :

Bilans consolidés résumés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars)	Au 1 ^{er} janvier 2018
Créances sur cartes de crédit	(98) \$
Actifs d'impôt différé	26
Impôt sur le résultat à payer	4
Passifs d'impôt différé	(4)
Capitaux propres	(72)

Rapport de gestion

La société a également appliqué le modèle des pertes de crédit attendues dans l'évaluation de la dépréciation de ses créances clients et autres actifs financiers. Elle a adopté la mesure de simplification aux fins de l'établissement des pertes de crédit attendues à l'égard des créances clients en ayant recours à une matrice de calcul fondée sur l'historique de pertes de crédit pour estimer les pertes de crédit attendues sur la durée de vie. Le modèle des pertes de crédit attendues appliqué aux autres actifs financiers a également exigé le recours à des jugements, hypothèses et estimations relatifs aux changements dans le risque de crédit, aux prévisions de la conjoncture économique à venir et à l'historique de la qualité de crédit de l'actif financier. La matrice de calcul et le modèle des pertes de crédit attendues appliqués n'ont pas une incidence importante sur les créances clients et autres actifs financiers de la société.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives à l'état consolidé des résultats, la valeur comptable de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers étant réduite au moyen de comptes de correction de valeur. Si la perte de valeur diminue au cours de périodes ultérieures et si cette diminution peut être reliée objectivement à des situations ou à des changements dans les facteurs survenus après la comptabilisation initiale de la perte de valeur, la perte de valeur déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise à l'état consolidé des résultats. La reprise sur la perte de valeur est limitée au moins élevé des montants suivants : le montant de la diminution de la perte de valeur ou la mesure dans laquelle la valeur comptable de l'actif financier à la date de la reprise sur la perte de valeur n'excède pas ce que le coût amorti aurait été si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée, après la reprise.

Couverture générale Selon l'IFRS 9, la société est tenue de s'assurer que les relations de comptabilité de couverture cadrent avec les objectifs et la stratégie de gestion des risques de la société et d'adopter une approche plus qualitative et prospective en matière d'évaluation de l'efficacité des couvertures. La stratégie de gestion des risques et les activités de couverture de la société sont présentées à la note 32, « Gestion des risques financiers », du Rapport annuel 2017 de la société et à la note 19, « Instruments financiers », du présent rapport trimestriel.

Modifications des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables suivantes reflètent certaines incidences de l'acquisition de CREIT sur la présentation des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société. À la clôture de l'acquisition, les principales méthodes comptables de CREIT ont été harmonisées à celles de la société.

Immeubles de placement Les immeubles de placement sont des biens immobiliers que la société détient pour en tirer des loyers ou valoriser le capital, ou les deux. Les immeubles de placement de la société comprennent des immeubles à locataire unique détenus pour en tirer des loyers, de même que des immeubles occupés par plusieurs locataires. Les terrains et les bâtiments loués à des franchisés ne sont pas comptabilisés comme des immeubles de placement étant donné qu'ils se rapportent aux activités d'exploitation de la société.

Dans le cadre de l'acquisition de CREIT, la société a choisi d'adopter le modèle de la juste valeur pour évaluer les immeubles de placement, en remplacement du modèle du coût. La société a appliqué cette modification de manière rétrospective, avec retraitement des chiffres des périodes précédentes. Avant le deuxième trimestre de 2018, la société comptabilisait les immeubles de placement au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Selon la méthode des flux de trésorerie actualisés, des taux d'actualisation sont appliqués aux flux de trésorerie d'exploitation annuels prévus, généralement sur une période d'une durée minimale de 10 ans, compte tenu d'une valeur finale des immeubles de placement établie d'après un taux de capitalisation appliqué au résultat d'exploitation net estimatif, qui constitue une mesure non conforme aux PCGR, pour la dernière année. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de

placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

La société a appliqué cette modification de méthode comptable de manière rétrospective au deuxième trimestre de 2018. Les répercussions sur les bilans consolidés de la société pour les périodes comparatives se présentent comme suit :

Bilans consolidés				
Augmentation (diminution)	Au		Au	
(en millions de dollars)	17 juin 2017	31 décembre 2017	1 ^{er} janvier 2017	Au
Immeubles de placement	41 \$	41 \$		41 \$
Passifs d'impôt différé	5	5		5
Capitaux propres	36	36		36

La modification de méthode comptable n'a eu aucune incidence sur le résultat par action des périodes comparatives.

Partenariats La société, par l'intermédiaire de Propriétés de Choix, détenait des participations dans des partenariats. Les partenariats sont des entreprises sur lesquelles deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Le contrôle conjoint s'entend du partage convenu par contrat du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans les cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les partenariats sont classés soit comme des entreprises communes, soit comme des coentreprises, selon les droits et les obligations de Propriétés de Choix résultant de l'entreprise, lesquels sont déterminés notamment en fonction de la structure et de la forme juridique de l'entreprise ainsi que des dispositions de l'accord contractuel.

Coentreprises Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

Les participations de Propriétés de Choix dans des coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et sont initialement comptabilisées au coût dans le bilan consolidé, puis ajustées ultérieurement pour rendre compte de la quote-part de Propriétés de Choix du résultat net et des autres éléments du résultat global de la coentreprise. La quote-part de Propriétés de Choix du résultat net de la coentreprise est prise en compte dans les états consolidés des résultats et les autres éléments du résultat global de la société.

Les états financiers des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont dressés selon les mêmes périodes de présentation que la société. S'il y a lieu, des ajustements sont apportés afin d'harmoniser leurs méthodes comptables avec celles de la société.

Une participation dans une coentreprise est considérée comme dépréciée s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de la participation dans la coentreprise et que cet événement a eu un effet négatif sur les flux de trésorerie futurs de la coentreprise qui peut être estimé de façon fiable.

Entreprises communes Une entreprise commune est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs relativement à celle-ci.

Les états financiers des entreprises communes sont dressés selon les mêmes périodes de présentation que la société. S'il y a lieu, des ajustements sont apportés afin d'harmoniser leurs méthodes comptables avec celles de la société.

La société comptabilise sa quote-part des actifs, des passifs, des produits et des charges des entreprises communes.

Rapport de gestion

Régimes de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie Les parts temporairement incessibles transférées (les « PTIT ») correspondent au régime de parts temporairement incessibles acquis dans le cadre de l'acquisition de CREIT et elles sont comptabilisées à titre d'attributions réglées en trésorerie. Les PTIT confèrent à certains salariés de Propriétés de Choix le droit de recevoir la valeur des PTIT attribuées sous forme de parts de fiducie à la fin de la période d'acquisition des droits applicable, dont la durée est habituellement de trois ans. Les PTIT sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits et à des restrictions relatives à la cession. Les PTIT peuvent être annulées tant et aussi longtemps que le salarié n'est pas resté à l'emploi de Propriétés de Choix durant une certaine période de temps préétablie. Selon la nature de l'attribution, les PTIT sont assujetties à une période de détention de six ou sept ans durant laquelle elles ne peuvent être cédées.

La juste valeur de chaque PTIT non acquise est évaluée d'après la valeur de marché d'une part de fiducie, diminuée d'un escompte visant à rendre compte de la restriction relative à l'acquisition des droits et à la période de détention touchant les PTIT, tout en prenant en considération les renonciations prévues.

Estimations comptables critiques et jugements

Les estimations comptables critiques et jugements qui suivent découlent du choix de la société d'adopter le modèle de la juste valeur pour évaluer les immeubles de placement, en remplacement du modèle du coût.

Immeubles de placement

Jugements posés en lien avec les méthodes comptables appliquées Des jugements sont posés afin de déterminer si certains coûts constituent des ajouts à la valeur comptable des immeubles de placement, en fonction du moment précis du quasi-achèvement de l'immeuble, et selon les coûts d'emprunt directement attribuables devant être inclus dans la valeur comptable de l'immeuble en cours d'aménagement.

La société, par l'intermédiaire de Propriétés de choix, a également recours au jugement pour déterminer si les immeubles acquis doivent être considérés comme des acquisitions d'actifs ou des regroupements d'entreprises.

Principales sources d'estimation La juste valeur des immeubles de placement dépend de la disponibilité de transactions comparables, des flux de trésorerie futurs au cours de la période de détention, des taux d'actualisation et des taux de capitalisation s'appliquant à ces actifs. L'examen des flux de trésorerie prévus nécessite la formulation d'hypothèses visant l'occupation, les taux de location et la valeur résiduelle. En plus de cet examen des flux de trésorerie prévus, la direction évalue les changements touchant la conjoncture économique ainsi que d'autres facteurs pouvant ultimement influencer sur la valeur de l'immeuble. Ces hypothèses pourraient ne pas se concrétiser.

PERSPECTIVES²⁾

Pour la deuxième moitié de l'exercice 2018, Weston Foods prévoit ce qui suit :

- le chiffre d'affaires sera semblable à celui de la première moitié de l'exercice 2018, comparativement à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires devrait subir l'incidence défavorable de la baisse des volumes découlant notamment de la diminution des ventes réalisées auprès de clients importants et de la rationalisation des produits;
- le montant ajusté du BAIIA¹⁾ sera semblable à celui inscrit pour la première moitié de l'exercice 2018, comparativement à l'exercice précédent. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ subira l'incidence des tendances des ventes dont il est question ci-dessus, des facteurs défavorables découlant de l'augmentation du coût des intrants et des coûts de distribution dans un contexte inflationniste et des hausses du salaire minimum, incidence qui sera en partie contrebalancée par les améliorations découlant du programme de transformation et les gains de productivité;
- des dépenses d'investissement d'environ 230 millions de dollars seront engagées aux fins des initiatives de croissance en 2018, du respect des exigences réglementaires et des travaux d'entretien;
- l'amortissement augmentera.

Loblaw se concentre sur son cadre stratégique, qui consiste à avoir la meilleure offre dans les domaines des produits d'alimentation et des produits de santé et de beauté grâce à sa connaissance clients approfondie et fondée sur des données ainsi qu'à son degré d'excellence élevé au chapitre des processus et de l'efficacité. Ce

cadre repose sur le plan financier de Loblaw axé sur le maintien d'affaires stables. Cette stratégie vise un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et une marge brute stable, la création d'efficacités afin de générer un levier d'exploitation, des investissements pour l'avenir et le remboursement de capital aux actionnaires.

Les facteurs défavorables découlant des hausses du salaire minimum et de la réforme du réseau de la santé influenceront négativement sur la performance financière de Loblaw en 2018. La première moitié de l'exercice a été caractérisée par des coûts supplémentaires et par un marché du détail hautement concurrentiel. Au cours de la deuxième moitié de l'exercice, la direction s'attend à ce que la pression sur les coûts s'accroisse, y compris du fait de la surtaxe nouvellement imposée sur certaines importations américaines. La direction continue de s'efforcer à surmonter ces obstacles additionnels.

Sur une base comparative d'un exercice complet à l'autre, après normalisation pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence de Loblaw et de l'incidence de l'acquisition de CREIT, Loblaw prévoit ce qui suit en 2018 :

- la réalisation d'un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et d'une marge brute stable pour son secteur Vente au détail dans un marché hautement concurrentiel;
- l'inscription d'un montant ajusté du bénéfice net¹⁾ essentiellement inchangé et la réalisation d'une croissance positive du montant ajusté du bénéfice par action¹⁾ grâce à notre régime de rachat d'actions;
- l'affectation d'environ 1,3 milliard de dollars au titre des dépenses d'investissement, dont 1,0 milliard de dollars pour son secteur Vente au détail;
- le remboursement de capital aux actionnaires au moyen de l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles¹⁾ au rachat d'actions.

En 2018, la société prévoit que le montant ajusté du bénéfice net¹⁾ sera inférieur à celui de l'exercice précédent en raison des résultats de Weston Foods et de Loblaw dont il est question ci-dessus.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : le montant ajusté du BAIIA, le montant ajusté de la marge du BAIIA, le montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire, le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle, le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle et les flux de trésorerie disponibles. En plus de ces éléments, la direction a recours aux mesures suivantes pour calculer le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire : le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance financière et sa situation financière, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. À l'occasion, la société peut exclure d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Rapport de gestion

Montant ajusté du BAIIA La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de ses activités courantes et à prendre des décisions à cet égard, ainsi qu'à évaluer sa capacité de générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(non audité) (en millions de dollars)	12 semaines closes les				17 juin 2017 ³⁾			
	Weston Foods	Loblaw	Autres	Chiffres consolidés	Weston Foods	Loblaw	Autres	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société				38 \$				170 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle				40				195
Impôt sur le résultat				126				140
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières				385				135
Résultat d'exploitation	21 \$	559 \$	9 \$	589 \$	24 \$	625 \$	(9) \$	640 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :								
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	— \$	119 \$	— \$	119 \$	— \$	121 \$	— \$	121 \$
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes	—	108	—	108	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	10	—	10	—	—	—	—
Programme de carte Loblaw	—	(11)	—	(11)	—	—	—	—
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	—	1	—	1	—	—	—	—
Charges de restructuration et autres charges connexes	2	(5)	—	(3)	5	—	—	5
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(2)	(6)	—	(8)	4	(1)	—	3
Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président	—	(3)	—	(3)	—	—	—	—
Perte liée aux stocks, déduction faite des reprises	(1)	—	—	(1)	(4)	—	—	(4)
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	—	—	—	—	—	—	3	3
Conversion des monnaies étrangères ⁱ⁾	—	—	(9)	(9)	—	—	6	6
Éléments d'ajustement	(1) \$	213 \$	(9) \$	203 \$	5 \$	120 \$	9 \$	134 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	20 \$	772 \$	— \$	792 \$	29 \$	745 \$	— \$	774 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence des ajustements dont il est question ci-dessus ⁱⁱ⁾	28	253	—	281	25	239	—	264
Montant ajusté du BAIIA	48 \$	1 025 \$	— \$	1 073 \$	54 \$	984 \$	— \$	1 038 \$

- Reflète l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur une partie de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme libellés en dollars américains détenus par des établissements à l'étranger.
- Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement de 119 millions de dollars (121 millions de dollars en 2017) comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

24 semaines closes les

(non audité) (en millions de dollars)	16 juin 2018				17 juin 2017 ³⁾			
	Weston Foods	Loblaw	Autres	Chiffres consolidés	Weston Foods	Loblaw	Autres	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société				228 \$				288 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle				228				319
Impôt sur le résultat				232				241
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières				403				305
Résultat d'exploitation	31 \$	1 037 \$	23 \$	1 091 \$	47 \$	1 118 \$	(12) \$	1 153 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :								
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	— \$	240 \$	— \$	240 \$	— \$	242 \$	— \$	242 \$
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes	—	120	—	120	—	—	—	—
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	—	19	—	19	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	10	—	10	—	—	—	—
Programme de carte Loblaw	—	8	—	8	—	—	—	—
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	—	1	—	1	—	7	—	7
Charges de restructuration et autres charges connexes	17	(6)	—	11	14	—	—	14
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(10)	(11)	—	(21)	9	5	—	14
Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président	—	(20)	—	(20)	—	—	—	—
Perte liée aux stocks, déduction faite des reprises	(1)	—	—	(1)	(4)	—	—	(4)
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	—	—	—	—	—	—	3	3
Conversion des monnaies étrangères ⁱ⁾	—	—	(23)	(23)	—	—	9	9
Éléments d'ajustement	6 \$	361 \$	(23) \$	344 \$	19 \$	254 \$	12 \$	285 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	37 \$	1 398 \$	— \$	1 435 \$	66 \$	1 372 \$	— \$	1 438 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence des ajustements dont il est question ci-dessus ⁱⁱ⁾	55	501	—	556	49	478	—	527
Montant ajusté du BAIIA	92 \$	1 899 \$	— \$	1 991 \$	115 \$	1 850 \$	— \$	1 965 \$

- i) Reflète l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur une partie de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme libellés en dollars américains détenus par des établissements à l'étranger.
- ii) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement de 240 millions de dollars (242 millions de dollars en 2017) comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, ni d'un amortissement accéléré de 4 millions de dollars (néant en 2017) comptabilisé par Weston Foods au titre des charges de restructuration et autres charges connexes.

Rapport de gestion

Les éléments suivants ont influé sur le résultat d'exploitation des deuxièmes trimestres et premiers semestres de 2018 et de 2017 :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie d'environ 6 milliards de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 525 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes Au cours de la première moitié de l'exercice 2018, Loblaw a comptabilisé des coûts d'acquisition et autres coûts connexes liés à l'acquisition de CREIT.

Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks Au premier trimestre de 2018, Loblaw a comptabilisé une provision pour perte de valeur liée à la dépréciation des stocks pour en ramener le coût sous la valeur nette de réalisation à l'égard de ses stocks de médicaments génériques par suite de la réforme du réseau de la santé qui a été annoncée au premier trimestre de 2018 et qui entrera en vigueur le 1^{er} avril 2018.

Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement Dans le cadre de l'acquisition de CREIT, la société a choisi d'adopter le modèle de la juste valeur pour évaluer les immeubles de placement, en remplacement du modèle du coût. Avant le deuxième trimestre de 2018, la société comptabilisait les immeubles de placement au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

Programme de carte Loblaw Au quatrième trimestre de 2017, la société et Loblaw ont reconnu avoir participé à une entente de fixation des prix dans l'ensemble du secteur, compte tenu de laquelle la société offre aux clients une carte Loblaw de 25 \$ qui peut être utilisée pour l'achat d'articles vendus dans les magasins d'alimentation Loblaw partout au Canada. Loblaw a comptabilisé une charge de 107 millions de dollars liée au programme de carte Loblaw au quatrième trimestre de 2017. Au premier trimestre de 2018, Loblaw a comptabilisé une charge additionnelle de 19 millions de dollars et, au deuxième trimestre de 2018, Loblaw a comptabilisé une reprise de 11 millions de dollars.

Achats de rentes et rachats de régimes de retraite La société procède à des achats de rentes et rachats de régimes de retraite ayant trait à d'anciens employés. Ces activités visent à réduire l'obligation de la société au titre des régimes à prestations définies et à atténuer les risques et la volatilité liés aux régimes de retraite.

Charges de restructuration et autres charges connexes La société évalue régulièrement ses initiatives de réduction des coûts ainsi que ses initiatives stratégiques liées à l'infrastructure de ses magasins, à ses actifs de fabrication, à ses réseaux de distribution et à son infrastructure administrative dans le but de rationaliser ses opérations et de s'assurer de maintenir une structure d'exploitation à faibles coûts. Des activités de restructuration liées à ces initiatives sont en cours.

Ajustement de la juste valeur des dérivés La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain, principalement du fait de ses achats de certaines matières premières, de carburant et de services publics. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des dérivés sur marchandises et à des dérivés de change afin de réduire l'incidence des fluctuations des prix sur les achats prévus de matières premières et de carburant pendant une période précise. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, certaines variations de la juste

valeur de ces instruments, qui comprennent les profits et les pertes réalisés et latents au titre des achats futurs de matières premières et de carburant, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix et du cours de change touchant les marchandises sous-jacentes et les engagements en dollars américains.

Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président Au troisième trimestre de 2017, la Banque PC a conclu une entente visant à mettre fin à sa relation d'affaires avec une grande banque à charte canadienne, qui représentait les services bancaires aux particuliers offerts sous la marque Services financiers le Choix du Président. Par suite de cette entente, la Banque PC a reçu des paiements d'environ 44 millions de dollars, déduction faite de coûts connexes, qui ont été comptabilisés entre le troisième trimestre de 2017 et le deuxième trimestre de 2018.

Pertes liées aux stocks, déduction faite des reprises En 2016, Weston Foods a comptabilisé un montant de 11 millions de dollars (9 millions de dollars américains) lié à la sortie de stocks endommagés et à d'autres charges connexes dans les frais de vente et charges générales et administratives à l'état consolidé du résultat net de la société. La société a reçu le produit partiel de la réclamation en 2018 et en 2017. La réclamation d'assurance est toujours en cours, et un produit d'assurance supplémentaire au titre du règlement devrait être comptabilisé quand la demande aura été traitée.

Pertes de valeur, déduction faite des reprises Chaque date de clôture, la société évalue s'il y a ou non dépréciation et, au besoin, inscrit des pertes de valeur ou des reprises de pertes de valeur comptabilisées précédemment au titre de la valeur comptable de ses immobilisations corporelles, de ses immeubles de placement, de ses immobilisations incorporelles et de ses autres actifs.

Conversion des monnaies étrangères Les états financiers consolidés de la société sont présentés en dollars canadiens; toutefois, l'actif net de la société (à l'exclusion de Loblaw) est en partie libellé en dollars américains et, en conséquence, la société est susceptible de réaliser des profits de change et de subir des pertes de change. Les frais de vente et charges générales et administratives tiennent compte de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur une partie de l'actif net libellé en dollars américains, principalement la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme détenus par des établissements à l'étranger, et l'impôt connexe, le cas échéant, est comptabilisé dans la charge d'impôt. Au deuxième trimestre de 2018, un profit de change de 9 millions de dollars (perte de 6 millions de dollars en 2017) a été comptabilisé dans les frais de vente et charges générales et administratives par suite de l'appréciation (la dépréciation en 2017) du dollar américain par rapport au dollar canadien. Pour l'exercice à ce jour, une perte de change de 23 millions de dollars (profit de 9 millions de dollars en 2017) a été comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives par suite de la dépréciation (l'appréciation en 2017) du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Rapport de gestion

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation des coûts de financement nets courants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières établies conformément aux PCGR et présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	16 juin 2018	17 juin 2017	16 juin 2018	17 juin 2017
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	385 \$	135 \$	403 \$	305 \$
Ajouter : Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(180)	1	(99)	(23)
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	(23)	(2)	19	(19)
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	182 \$	134 \$	323 \$	263 \$

En plus de certains éléments décrits ci-dessus à la rubrique « Montant ajusté du BAIIA », les éléments suivants ont influé sur les charges d'intérêts nettes et autres charges financières des deuxièmes trimestres et des premiers semestres de 2018 et de 2017 :

Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts de fiducie de Propriétés de Choix qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Ces parts de fiducie sont présentées à titre de passif dans les bilans consolidés résumés intermédiaires non audités de la société, puisqu'elles sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière selon le cours de marché des parts de fiducie à la clôture de chaque période. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie entraîne la comptabilisation de charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières.

Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw L'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw est un élément hors trésorerie qui est inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Le montant de cet ajustement est fonction de la fluctuation du cours de marché des actions ordinaires sous-jacentes de Loblaw. Une augmentation (diminution) du cours de marché de l'action ordinaire de Loblaw entraîne la comptabilisation de charges (produits) dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt La société considère le montant ajusté du taux d'impôt s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt et du taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	16 juin 2018	17 juin 2017 ³⁾	16 juin 2018	17 juin 2017 ³⁾
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	792 \$	774 \$	1 435 \$	1 438 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	182	134	323	263
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	610 \$	640 \$	1 112 \$	1 175 \$
Impôt sur le résultat	126 \$	140 \$	232 \$	241 \$
Ajouter : Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	38	33	67	78
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	164 \$	173 \$	299 \$	319 \$
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	61,8 %	27,7 %	33,7 %	28,4 %
Montant ajusté du taux d'impôt s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt	26,9 %	27,0 %	26,9 %	27,1 %

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Rapport de gestion

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	16 juin 2018	17 juin 2017 ³⁾	16 juin 2018	17 juin 2017 ³⁾
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	38 \$	170 \$	228 \$	288 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)	(20)	(20)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	28 \$	160 \$	208 \$	268 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable aux instruments dilutifs de Loblaw	(1)	(2)	(2)	(2)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	27 \$	158 \$	206 \$	266 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	38 \$	170 \$	228 \$	288 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	182	56	180	132
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	220 \$	226 \$	408 \$	420 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)	(20)	(20)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	210 \$	216 \$	388 \$	400 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable aux instruments dilutifs de Loblaw	(1)	(2)	(2)	(2)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	209 \$	214 \$	386 \$	398 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) ⁱ⁾	128,2	128,3	128,2	128,3

i) Comprend l'incidence des instruments dilutifs aux fins du calcul du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

	12 semaines closes les			
	16 juin 2018		17 juin 2017 ³⁾	
(en dollars, sauf indication contraire)	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de \$)	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de \$)	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Montant présenté	28 \$	0,21 \$	160 \$	1,23 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	42 \$	0,33 \$	42 \$	0,33 \$
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes	51	0,39	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	4	0,03	—	—
Programme de carte Loblaw	(4)	(0,03)	—	—
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	1	0,01	—	—
Charges de restructuration et autres charges connexes	—	—	3	0,02
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(3)	(0,02)	3	0,03
Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président	(2)	(0,02)	—	—
Perte liée aux stocks, déduction faite des reprises	(1)	(0,01)	(2)	(0,02)
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	—	—	3	0,02
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	85	0,67	(1)	(0,01)
Ajustements de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	17	0,14	2	0,02
Conversion des monnaies étrangères	(8)	(0,07)	6	0,05
Éléments d'ajustement	182 \$	1,42 \$	56 \$	0,44 \$
Montant ajusté	210 \$	1,63 \$	216 \$	1,67 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

Rapport de gestion

	24 semaines closes les			
	16 juin 2018		17 juin 2017 ³⁾	
(en dollars, sauf indication contraire)	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de \$)	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de \$)	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Montant présenté	208 \$	1,61 \$	268 \$	2,08 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	86 \$	0,67 \$	84 \$	0,65 \$
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes	55	0,43	—	—
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	7	0,05	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	4	0,03	—	—
Programme de carte Loblaw	3	0,02	—	—
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	1	0,01	2	0,02
Charges de restructuration et autres charges connexes	11	0,09	10	0,08
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(11)	(0,08)	9	0,07
Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président	(7)	(0,05)	—	—
Perte liée aux stocks, déduction faite des reprises	(1)	(0,01)	(2)	(0,02)
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	—	—	3	0,02
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	66	0,51	4	0,03
Ajustements de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	(14)	(0,11)	14	0,11
Conversion des monnaies étrangères	(20)	(0,16)	8	0,06
Éléments d'ajustement	180 \$	1,40 \$	132 \$	1,02 \$
Montant ajusté	388 \$	3,01 \$	400 \$	3,10 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

Flux de trésorerie disponibles La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	16 juin 2018	17 juin 2017	16 juin 2018	17 juin 2017
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	601 \$	916 \$	1 059 \$	1 300 \$
Moins : Intérêts payés	104	86	283	257
Acquisitions d'immobilisations corporelles	210	207	368	340
Entrées d'immobilisations incorporelles	74	80	160	134
Flux de trésorerie disponibles	213 \$	543 \$	248 \$	569 \$

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Des informations financières supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique aux autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et elles peuvent être consultées en ligne à www.sedar.com.

Le présent rapport trimestriel comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Loblaw, les lecteurs sont invités à consulter également les documents déposés à l'occasion par Loblaw sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web de Loblaw, à www.loblaw.ca.

Toronto, Canada

Le 30 juillet 2018

Notes de bas de page

- 1) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » à la page 45 du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2018 de la société.
 - 2) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » à la page 2.
 - 3) Certains chiffres ont été retraités par suite de la mise en œuvre de l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, et d'un changement de méthode comptable. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2018 de la société.
-